

Manuel du cadre modulaire

Février 2017
Genève, Suisse

Manuel du cadre modulaire

Table des matières

2	Introduction
4	Cadre modulaire : VIH
30	Liste des indicateurs de base : VIH
40	Cadre modulaire : paludisme
50	Liste des indicateurs de base : paludisme
56	Cadre modulaire : tuberculose
64	Liste des indicateurs de base : tuberculose
70	Cadre modulaire : systèmes résilients et pérennes pour la santé
81	Liste des indicateurs de base : systèmes résilients et pérennes pour la santé

Manuel du cadre modulaire

Introduction à la démarche modulaire

Le Fonds mondial emploie la démarche modulaire pour organiser les informations programmatiques et financières relatives à chaque subvention tout au long de son cycle de vie, depuis la demande de financement initiale jusqu'à l'établissement et la mise en œuvre de la subvention. Cette démarche a été adoptée avec le nouveau modèle de financement et mise en œuvre la première année du cycle d'allocation 2014/2016. Le présent manuel tient compte du cadre mis à jour qui sera employé à compter de janvier 2017. Les modules ont été mis à jour afin d'être en ligne avec la nouvelle stratégie du Fonds mondial, après consultation des partenaires.

La démarche comprend un cadre de catégories standardisées appelées « modules », qui forment des domaines de programmes étendus, eux-mêmes divisés en groupes exhaustifs d'interventions essentiels pour la riposte aux trois maladies et à la construction de systèmes résistants et pérennes pour la santé. La liste des modules et des interventions est alignée sur les orientations recommandées par les partenaires techniques. Le cadre fournit, à titre d'exemple, une liste d'activités qui décrit la portée de chaque intervention. Outre cette liste de modules, d'interventions et d'activités, le cadre comporte les indicateurs d'impact, de résultat et de couverture qui les accompagnent.

Le cadre modulaire offre une structure claire pour lier les documents-types que les candidats remplissent pour les tableaux des lacunes programmatiques, les tableaux

du paysage de financement, le cadre de résultats et le budget. Il facilite également la cohérence en matière de documentation et de suivi des résultats, de budgets et de dépenses des subventions tout au long de leur cycle de vie.

S'appuyant sur les buts et les objectifs des programmes énoncés dans le plan stratégique national et sur les priorités identifiées dans le pays, le candidat se sert du cadre modulaire pour choisir, dans la demande de financement, les modules utiles relatifs aux maladies ou aux systèmes résistants et pérennes pour la santé. Le cadre sert aussi à synthétiser l'information programmatique et financière en rapport avec la subvention. Ainsi, chaque module est assorti d'un ensemble d'indicateurs destinés à suivre les progrès.

Le cadre modulaire offre une structure permettant d'organiser la demande de financement et n'a pas vocation à orienter la façon dont les pays planifient ou programment leurs interventions. Les domaines d'investissement stratégique doivent être identifiés au travers du dialogue au niveau du pays.

Le Fonds mondial emploie la démarche modulaire pour organiser les informations programmatiques et financières relatives à chaque subvention tout au long de son cycle de vie, depuis la demande de financement initiale jusqu'à l'établissement et la mise en œuvre de la subvention.

Cette démarche a été adoptée avec le nouveau modèle de financement et mise en œuvre la première année du cycle d'allocation 2014/2016. Le présent manuel tient compte du cadre mis à jour qui sera employé à compter de janvier 2017. Les modules ont été mis à jour afin d'être en ligne avec la nouvelle stratégie du Fonds mondial, après consultation des partenaires.

La démarche comprend un cadre de catégories standardisées appelées « modules », qui forment des domaines de programmes étendus, eux-mêmes divisés en groupes exhaustifs d'interventions essentiels pour la riposte aux trois maladies et à la construction de systèmes résistants et pérennes pour la santé. La liste des modules et des interventions est alignée sur les orientations recommandées par les partenaires techniques. Le cadre fournit, à titre d'exemple, une liste d'activités qui décrit la portée de chaque intervention. Outre cette liste de modules, d'interventions et d'activités, le cadre comporte les indicateurs d'impact, de résultat et de couverture qui les accompagnent.

Le cadre modulaire offre une structure claire pour lier les documents-types que les candidats remplissent pour les tableaux des lacunes programmatiques, les tableaux du paysage de financement, le cadre de résultats et le budget. Il facilite également la cohérence en matière de documentation et de suivi des résultats, de budgets et de dépenses des subventions tout au long de leur cycle de vie.

Utilisation du manuel

S'appuyant sur les buts et les objectifs des programmes énoncés dans le plan stratégique national et sur les priorités identifiées dans le pays, le candidat se sert du cadre modulaire pour choisir, dans la demande de financement, les modules utiles relatifs aux maladies ou aux systèmes résistants et pérennes pour la santé. Le cadre sert aussi à synthétiser l'information programmatique et financière en rapport avec la subvention. Ainsi, chaque module est assorti d'un ensemble d'indicateurs destinés à suivre les progrès.

Le cadre modulaire offre une structure permettant d'organiser la demande de financement et n'a pas vocation à orienter la façon dont les pays planifient ou programment leurs interventions. Les domaines d'investissement stratégique doivent être identifiés au travers du dialogue au niveau du pays.

Ce manuel est conçu pour servir de référence facile à utiliser pour respecter la démarche modulaire. Il dresse la liste des éléments suivants :

- **composantes ;**
- **modules ;**
- **interventions ;**
- **portée et description des groupes d'intervention ;**
- **indicateurs d'impact, de résultat et de couverture.**

La portée et la description des interventions comprennent, à titre d'exemple, une liste d'activités qui n'est pas exhaustive et que les candidats peuvent compléter par de nouvelles activités, pour autant que celles-ci relèvent d'une intervention définie.

Le manuel s'articule autour des deux sections ci-après :

Section 1 : Interventions

COMPOSANTE	MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION
------------	--------	--------------	-----------------------

Section 2 : Indicateurs

COMPOSANTE	TYPE D'INDICATEUR	MODULE (LE CAS ÉCHÉANT)	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSÉGRÉGATION	INDICATEURS-CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
------------	-------------------	-------------------------	------------	----------------------------	--

Cadre modulaire : VIH

1. Les activités transversales destinées à renforcer les systèmes résilients et pérennes pour la santé **en lien avec plus d'un programme de lutte contre les maladies** doivent être incluses dans les modules RSSH. Ces activités comprennent la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, les systèmes de gestion et de l'information sanitaire, les ressources humaines pour la santé, la prestation de services intégrés liés à la santé génésique, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, la gouvernance et l'élaboration de stratégies, ainsi que la gestion financière. Par exemple, le renforcement ou l'élaboration de stratégies nationales d'achat doivent être intégrés dans le module « Systèmes résilients et pérennes pour la santé systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement ».
2. Toutes les activités liées au renforcement des **systèmes de suivi et d'évaluation spécifiques à une maladie** doivent également être intégrées dans le module « Systèmes résistants et pérennes pour la santé : système de gestion et d'information sanitaire et suivi et évaluation », étant donné qu'elles visent à renforcer l'ensemble des systèmes de gestion et d'information sanitaire. Par exemple, la surveillance du paludisme, y compris les activités relatives à la surveillance de l'élimination de la maladie, doivent être incluses dans ce module.
3. Les activités qui ont la capacité de renforcer les composantes des systèmes de santé **mais qui profitent à un seul programme de lutte contre la maladie** doivent être intégrées dans les modules correspondants pour la maladie en question. Par exemple, l'achat de tests de diagnostic rapide du paludisme (qui améliore la qualité et l'efficacité de la prestation de services) doit être intégré dans le module correspondant pour le paludisme ; le déploiement d'un plus grand nombre de prestataires de services pour accroître la couverture des services de PTME doit être intégré dans le module correspondant relatif au VIH, etc. La seule exception concerne les systèmes de gestion et d'information sanitaire ainsi que le suivi et l'évaluation (voir le point 2).
4. Le renforcement des capacités, les salaires et les autres activités ainsi que les coûts de recrutement et de fidélisation des ressources humaines qui contribuent à la lutte contre une seule maladie doivent être inclus dans les modules et les interventions correspondants à cette maladie (par exemple, les ressources humaines et les coûts connexes pour la lutte antivectorielle doivent être intégrés dans l'intervention correspondante du module relatif à la lutte antivectorielle). Les activités et les coûts similaires destinés à appuyer une intervention transversale spécifique en faveur de systèmes résilients et pérennes pour la santé doivent être intégrés dans l'intervention correspondante. Par exemple, les coûts en ressources humaines liés aux « Systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement » doivent être inclus dans ce module / ces interventions. La seule exception concerne les coûts en ressources humaines pour les deux premières interventions du module « Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité » (« Environnement politique et programmatique favorable » et « Organisation des services et gestion des établissements ») qui doivent être inclus dans le module « Ressources humaines pour la santé ».

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention destinés à la population générale	Changement de comportement dans le cadre des programmes destinés à la population générale	Comprend des campagnes de changement de comportement adaptées aux besoins des sous-ensembles de population afin d'encourager la sexualité à moindre risque, l'utilisation de préservatifs, l'amélioration des normes de genre, les services de conseil et de dépistage du VIH, etc. Cela inclut notamment: <ul style="list-style-type: none"> • La planification; • Des supports d'information, d'éducation et de communication (IEC); • Des campagnes médiatiques ciblées; • Des activités de proximité et l'éducation par les pairs; • Des politiques et programmes à appliquer sur le lieu de travail; • Des ressources humaines, des formations, etc. ▶ Les programmes destinés aux populations-clés et vulnérables ainsi qu'aux adolescents et aux jeunes doivent être inclus dans les modules correspondants.
	Préservatifs dans le cadre des programmes destinés à la population générale	Comprend des activités de promotion et de distribution de préservatifs féminins et masculins pour la prévention du VIH intégrées aux interventions pour le changement de comportement ainsi qu'à d'autres interventions de lutte contre le VIH. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sont exclus les préservatifs compris dans le volet 2 de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME). ▶ Sont exclus les programmes pour les populations-clés et vulnérables, ainsi que pour les adolescents et les jeunes.
	Circoncision masculine	Comprend des activités liées à la promotion de la circoncision masculine médicalisée pour les adultes, les adolescents et les jeunes, telles que : <ul style="list-style-type: none"> • La prestation de services de circoncision masculine médicalisée; • L'orientation des patients au travers des interventions pour le changement de comportement et d'autres interventions de lutte contre le VIH, telles que les activités de dépistage du VIH et de conseil, ainsi que le diagnostic et le traitement des infections sexuellement transmissibles, etc.
	Diagnostic et traitement des infections sexuellement transmissibles et autres services liés à la santé sexuelle pour la population générale	Comprend la gestion clinique et syndromique des infections sexuellement transmissibles, telles que: <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'orientations pour la gestion clinique et syndromique des infections sexuellement transmissibles; • La prestation de services de gestion clinique et syndromique des infections sexuellement transmissibles; • La formation du personnel. ▶ Les activités similaires liées aux populations-clés ainsi qu'aux adolescents et aux jeunes doivent être incluses dans les interventions et les modules correspondants.
	Paquet d'interventions pour les orphelins et les enfants vulnérables (OEV)	Comprend des programmes visant à renforcer la capacité des familles et des soignants à protéger et soigner les orphelins et les enfants vulnérables par: <ul style="list-style-type: none"> • Un soutien économique ; • Un soutien psycho-social ; • Un soutien communautaire ; • La garantie d'un accès aux services essentiels, y compris l'éducation, la santé, l'enregistrement des naissances, etc.
	Liens entre les programmes de lutte contre le VIH, et la santé reproductive maternelle, néonatale et infantile	Comprend des activités favorisant une meilleure intégration et/ou des liens entre les programmes de lutte contre le VIH centrés sur les femmes dans la population générale et les services de santé génésique, maternelle, néonatale et infantile afin d'améliorer les résultats généraux en matière de santé, de réduire les coûts et de gagner en efficacité. Les modèles d'intégration appropriés dépendront du contexte et du système de santé du pays.
	Programmes de prévention et de traitement de la violence basée sur le genre	Comprend des activités visant à lutter directement contre la violence basée sur le genre telles que: <ul style="list-style-type: none"> • La prévention de la violence basée sur le genre et de la violence exercée par un partenaire intime;

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention destinés à la population générale	Programmes de prévention et de traitement de la violence basée sur le genre	<ul style="list-style-type: none"> • Des services aux victimes de violence, y compris des conseils en la matière; • Des services d'intervention en cas de crise; • Une analyse des questions de genre, de la violence basée sur le genre et de la sexualité dans les programmes de lutte contre le VIH.
	Autres interventions réalisées auprès de la population générale	<i>Veillez préciser</i>
Programmes de prévention complets destinés aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)	Autonomisation communautaire parmi les HSH	<p>Comprend un ensemble d'interventions visant à renforcer l'autonomisation communautaire, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mobilisation communautaire; • Des formations sur la sexualité; • Le renforcement et le soutien des organisations d'HSH; • La mise en place de lieux sûrs; • La promotion de programmes dirigés par des HSH (p.ex. : des tables rondes dans les communautés, des sondages informels, l'évaluation participative des besoins des communautés pour la conception des programmes).
	Lutte contre la stigmatisation, la discrimination et la violence contre les HSH	<p>Comprend des interventions visant à lutter contre le rejet social, la discrimination et la violence, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La documentation de la violence et des autres violations des droits humains; • Un soutien juridique et l'acquisition de notions de droit; • Des interventions en cas de crise (p.ex. : la création d'une équipe d'intervention en cas de crise, la création et la communication d'un numéro de téléphone d'urgence, l'installation d'équipements de sécurité dans les établissements, le chiffrage des données des patients, une assistance juridique d'urgence simplifiée, la diffusion des rapports sur les agresseurs) ; • La sensibilisation des forces de l'ordre et des professionnels de santé; • La sensibilisation des HSH aux droits humains; • Les recours en justice; le plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques; • la prévention des violences sexuelles, physiques, émotionnelles et basées sur le genre et les ripostes à celles-ci (par exemple, la prévention primaire : des campagne de sensibilisation contre l'homophobie, la punition des coupables et des liens avec d'autres services, y compris la prise en charge des victimes de viol, la prophylaxie post-exposition, des conseils en matière de santé mentale ainsi que d'autres dépistages).
	Interventions pour le changement de comportement ciblant les HSH	<p>Comprend des interventions pour le changement de comportement au niveau individuel et communautaire, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La promotion de stratégies personnelles de prévention / d'adaptation (une sexualité à moindre risque, le sérotriage, un positionnement stratégique); • Des stratégies d'IEC ciblées sur Internet; • Des stratégies d'IEC fondées sur le marketing social; • Des stratégies de proximité proposées dans des lieux où se pratique le sexe; • Des séances individuelles et de groupe visant la réduction des risques; • Un soutien apporté à la conception et à la mise en œuvre des interventions, ainsi que des formations connexes, etc. <p>► Sont exclues les activités ciblant la population générale, les jeunes et les autres populations-clés.</p>
	Interventions relatives aux préservatifs et aux lubrifiants pour les HSH	<p>Comprend des activités de promotion et de distribution aux HSH de préservatifs et de lubrifiants compatibles avec les préservatifs, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des activités de marketing social liées aux préservatifs ;

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)	Interventions relatives aux préservatifs et aux lubrifiants pour les HSH	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion des préservatifs au travers des TIC, au niveau communautaire et sur Internet ou via les médias sociaux, ainsi que par des programmes de marketing social; • L'orientation des patients vers d'autres composantes programmatiques liées à la prévention ; • La création de demande au travers des pairs et d'autres stratégies, etc
	Prophylaxie préexposition (PrEP) pour les HSH	<p>Comprend des interventions liées à la prophylaxie préexposition, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prophylaxie préexposition par voie orale; • L'aide à l'observance du traitement; • La sensibilisation des communautés à la prophylaxie préexposition; • l'orientation des patients vers les services de prévention, de dépistage, de traitement, de prise en charge et de suivi clinique du VIH/des infections sexuellement transmissibles, ainsi que vers les services de vaccination contre l'hépatite B.
	Interventions de réduction des risques parmi les HSH consommateurs de drogues injectables	<p>Comprend des activités de promotion de la réduction des risques chez les HSH qui sont des consommateurs de drogues injectables, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des programmes d'aiguilles et de seringues • Des traitements de substitution aux opiacés • La distribution de naloxone • L'orientation vers d'autres programmes de lutte contre la dépendance de drogues
	Services de dépistage du VIH destinés aux HSH	<p>Comprend des activités liées aux services de dépistage du VIH et de conseil destinés aux HSH, telles que:</p> <p>Le dépistage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestataires non professionnels formés utilisant des tests de diagnostic rapide • Dépistage communautaire • Dépistage à l'initiative du soignant • Dépistage à domicile • Dépistage des couples et des partenaires • Dépistage individuel <p>Les conseils:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations fournies avant le dépistage et conseils fournis après le dépistage • Soutien aux personnes révélant leur statut • Orientation des patients vers les services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH ainsi que vers les services de soutien médical
	Diagnostic et traitement des infections sexuellement transmissibles et autres services liés à la santé sexuelle pour les HSH	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dépistage d'infections sexuellement transmissibles asymptomatiques, y compris <ul style="list-style-type: none"> • Un test sérologique périodique pour détecter la syphilis asymptomatique • La gonorrhée urétrale asymptomatique • La gonorrhée rectale • La bactérie Chlamydia trachomatis • Des examens médicaux systématiques liés aux infections sexuellement transmissibles • Une prise en charge syndromique et clinique des patients présentant des symptômes d'infections sexuellement transmissibles • Des liens et une intégration avec la santé sexuelle et génésique, y compris les services de soins des affections anales et les services de soins primaires • L'élaboration de services de gestion syndromique et clinique des infections sexuellement transmissibles • La formation du personnel de santé

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)	Prévention et gestion des co-infections et des comorbidités	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de la tuberculose • La prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de l'hépatite B et C, ainsi que la vaccination contre l'hépatite B • Le dépistage du virus du papillome humain et du cancer anal • Le dépistage systématique et la gestion de la santé mentale, y compris en ce qui concerne l'élaboration de l'identité sexuelle, la dépression, le stress et les traumatismes subis par les minorités • La mise en œuvre d'une intervention reposant sur des éléments concrets afin de lutter contre l'abus d'alcool ou d'autres substances.
	Interventions destinées aux jeunes hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes	<p>Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation du personnel soignant aux besoins et aux droits en matière de santé des jeunes HSH et au chevauchement des vulnérabilités ; • l'intégration de ces services aux services de santé, aux centres d'accueil, aux refuges et aux centres communautaires destinés aux jeunes, ainsi qu'aux services destinés aux HSH ; • la fourniture d'informations et de connaissances adaptées au développement des jeunes HSH, en se concentrant sur la réduction des risques basée sur les compétences et les liens entre la consommation de drogues, d'alcool, le commerce du sexe et les comportements sexuels à risque ; • des programmes de prévention dirigés par des pairs (p.ex. : modèles, mentorat) ; • des programmes de sensibilisation pour les parents, les proches, les soignants et l'intégration dans les familles ; • l'élaboration et la mise en œuvre de campagnes anti-harcèlement dans les écoles.
	Autres interventions ciblant les HSH	<i>Veillez préciser</i>
Programmes de prévention complets destinés aux professionnels du sexe et à leurs clients	Autonomisation communautaire parmi les professionnels du sexe	<p>Comprend un ensemble d'interventions visant à renforcer l'autonomisation communautaire, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mobilisation communautaire ; • des formations sur la sexualité ; • le renforcement et le soutien des organisations de professionnels du sexe ; • la mise en place de lieux sûrs (p.ex. : des tables rondes dans les communautés, des sondages informels, l'évaluation participative des besoins des communautés pour la conception des programmes).
	Lutte contre la stigmatisation, la discrimination et la violence contre les professionnels du sexe	<p>Comprend des interventions visant à lutter contre la stigmatisation, la discrimination et la violence, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la documentation de la violence et des autres violations des droits de l'Homme ; • un soutien juridique et l'acquisition de notions de droit ; • des interventions en cas de crise (p.ex. : la création d'une équipe d'intervention en cas de crise, la création et la communication d'un numéro de téléphone d'urgence, l'installation d'équipements de sécurité dans les établissements, le chiffrage des données des patients, une assistance juridique d'urgence simplifiée, la diffusion des rapports sur les agresseurs) ; • la sensibilisation des forces de l'ordre et des professionnels de santé ; • la sensibilisation des professionnels du sexe aux droits humains ; • les recours en justice ; • le plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques ; • la prévention des violences sexuelles, physiques, émotionnelles et basées sur le genre, et les ripostes à celles-ci (p. ex. : la prévention primaire, la punition des coupables et des liens avec d'autres services, y compris la prise en charge des victimes de viol, la prophylaxie post-exposition, des conseils en matière de santé mentale ainsi que d'autres dépistages).

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux professionnels du sexe et à leurs clients	Interventions pour le changement de comportement ciblant les professionnels du sexe	<p>Comprend des interventions pour le changement de comportement au niveau individuel et communautaire destinées aux professionnels du sexe, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion de stratégies personnelles de prévention / d'adaptation ; • des stratégies d'IEC ciblées sur Internet ; • des stratégies d'IEC fondées sur le marketing social ; • des stratégies de proximité proposées dans des lieux où se pratique le sexe ; • de séances individuelles et de groupe visant la réduction des risques ; • un soutien apporté à la conception et à la mise en œuvre des interventions, ainsi que des formations connexes, etc.
	Interventions relatives aux préservatifs et aux lubrifiants pour les professionnels du sexe	<p>Comprend des activités de promotion et de distribution aux professionnels du sexe de préservatifs féminins et masculins, ainsi que de lubrifiants compatibles avec les préservatifs, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la création de demande au travers des pairs et d'autres stratégies ; • l'orientation des patients vers d'autres composantes programmatiques liées à la prévention ; • la promotion des préservatifs au travers des TIC, au niveau communautaire et sur Internet ou via les médias sociaux, ainsi que des programmes de marketing social.
	Prophylaxie préexposition (PrEP) pour les professionnels de sexe	<p>Comprend des interventions liées à la prophylaxie préexposition, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prophylaxie préexposition par voie orale • L'aide à l'observance du traitement • La sensibilisation des communautés à la prophylaxie préexposition • l'orientation des patients vers les services de prévention, de dépistage, de traitement, de prise en charge et de suivi clinique du VIH/des infections sexuellement transmissibles, ainsi que vers les services de vaccination contre l'hépatite B
	Interventions de réduction des risques parmi les professionnels du sexe consommateurs des drogues injectables	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des programmes d'aiguilles et de seringues • Des traitements de substitution aux opiacés • La distribution de naloxone
	Services de dépistage du VIH destinés aux professionnels du sexe	<p>Comprend des activités liées aux services de dépistage du VIH et de conseil destinés aux professionnels du sexe, telles que :</p> <p>Le dépistage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestataires non professionnels formés utilisant des tests de diagnostic rapide • Dépistage communautaire • Dépistage à l'initiative du soignant • Dépistage à domicile • Dépistage des couples et des partenaires • Dépistage individuel <p>Les conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations fournies avant le dépistage et conseils fournis après le dépistage • Soutien aux personnes révélant leur statut • Orientation des patients vers les services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH ainsi que vers les services de soutien médical

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux professionnels du sexe et à leurs clients	Diagnostic et traitement des IST et autres services liés à la santé sexuelle et reproductive pour les professionnels du sexe	<p>Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dépistage d'infections sexuellement transmissibles asymptomatiques, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • Un test sérologique périodique pour détecter la syphilis asymptomatique • La gonorrhée urétrale asymptomatique • La gonorrhée rectale • La bactérie Chlamydia trachomatis • Des examens médicaux systématiques liés aux infections sexuellement transmissibles • Une prise en charge syndromique des patients présentant des symptômes • Des liens et une intégration avec la santé sexuelle et génésique, y compris les services de soins des affections anales et les services de soins primaires • L'élaboration de services de gestion syndromique et clinique des infections sexuellement transmissibles • La formation du personnel de santé
	Prévention et gestion des co-infections et des comorbidités pour les professionnels de sexe	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de l'hépatite B et C, ainsi que la vaccination contre l'hépatite B • Le dépistage du virus du papillome humain et du cancer anal • le dépistage systématique et la gestion de la santé mentale, y compris en ce qui concerne l'élaboration de l'identité sexuelle, la dépression, le stress et les traumatismes subis par les minorités • La mise en œuvre d'une intervention reposant sur des éléments concrets afin de lutter contre l'abus d'alcool ou d'autres substances
	Interventions destinées aux jeunes ayant des rapports sexuels payants	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation du personnel soignant aux besoins et aux droits en matière de santé des jeunes ayant des rapports sexuels rémunérés et au chevauchement des vulnérabilités • l'intégration de ces services aux services de santé, aux centres d'accueil, aux refuges et aux centres communautaires destinés aux jeunes, ainsi qu'aux services liés au commerce du sexe • la fourniture d'informations et de connaissances adaptées au développement des jeunes ayant des rapports sexuels rémunérés, en se concentrant sur la réduction des risques fondée sur les compétences et les liens entre la consommation de drogues, d'alcool, le commerce du sexe et les comportements sexuels à risque • des programmes de prévention dirigés par des pairs (p.ex. : modèles, mentorat) • des programmes de sensibilisation pour les parents, les proches, les soignants et l'intégration dans les familles
	Autres interventions ciblant les professionnels du sexe et de leurs clients	<p><i>Veillez préciser</i></p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux consommateurs de drogues injectables et à leurs partenaires	Autonomisation communautaire parmi les consommateurs de drogues injectables	<p>Comprend un ensemble d'interventions visant à renforcer l'autonomisation communautaire, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La documentation de la violence et des autres violations des droits humains; • Des formations sur la sexualité • Le renforcement et le soutien des organisations de consommateurs de drogues injectables • La mise en place de lieux sûrs (p.ex. : des tables rondes dans les communautés, des sondages informels, l'évaluation participative des besoins des communautés pour la conception des programmes)
	Lutte contre la stigmatisation, la discrimination et la violence contre les consommateurs de drogues injectables	<p>Comprend des interventions visant à lutter contre la stigmatisation, la discrimination et la violence, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documenting violence and other human rights violations • Un soutien juridique, l'acquisition de notions de droit et l'autonomisation juridique pour les consommateurs de drogues injectables • Des interventions en cas de crise, par exemple en cas de violence liée à l'application de la loi, de détention forcée ou obligatoire au nom du traitement, de déni d'accès aux traitements de substitution aux opiacés et à d'autres services de santé pour les personnes en détention et en prison, de stérilisation des femmes consommatrices de drogues • La sensibilisation des forces de l'ordre et des professionnels de santé • La sensibilisation des consommateurs de drogues injectables aux droits humains • Les recours en justice • Le plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques • La prévention de la violence basée sur le genre, et la riposte à celle-ci (y compris l'orientation vers la prophylaxie post-exposition et le dépistage du VIH/des infections sexuellement transmissibles)
	Interventions pour le changement de comportement ciblant les usagers de drogues injectables	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des interventions pour le changement de comportement au niveau individuel et communautaire • La promotion de stratégies personnelles de prévention / d'adaptation • Des stratégies d'information ciblées sur Internet • Des stratégies fondées sur le marketing social • Des injections sûres, des soins des veines et des plaies, ainsi que d'autres interventions pour le changement de comportement fondées sur la réduction des risques • Des stratégies de proximité proposées par les pairs dans des lieux de consommation de drogues • De séances individuelles et de groupe visant la réduction des risques • Un soutien apporté à la conception et à la mise en œuvre de formations connexes
	Programmes relatifs aux préservatifs et aux lubrifiants pour les consommateurs de drogues injectables	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La promotion et la distribution de préservatifs féminins et masculins, ainsi que de lubrifiants compatibles avec les préservatifs • La création de demande au travers des pairs et d'autres stratégies • L'orientation des patients vers d'autres composantes programmatiques liées à la prévention • Des services spécialisés pour les consommatrices de drogues
	Prévention et gestion des overdoses	<p>Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des informations sur les causes d'overdose aux opiacés et des stratégies visant à limiter le risque d'overdose ; • la distribution de naloxone aux secouristes et l'administration du produit par ces derniers.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux consommateurs de drogues injectables et à leurs partenaires	Services de dépistage du VIH destinés aux consommateurs de drogues injectables	Comprend des activités liées aux services de dépistage du VIH et de conseil destinés aux consommateurs de drogues injectables, telles que: Le dépistage: <ul style="list-style-type: none"> • Prestataires non-professionnels formés utilisant des tests de diagnostic rapide • Dépistage communautaire • Dépistage à l'initiative du soignant • Dépistage à domicile • Dépistage des couples et des partenaires • Dépistage individuel Les conseils: <ul style="list-style-type: none"> • Informations fournies avant le dépistage et conseils fournis après le dépistage • Soutien aux personnes révélant leur statut • Orientation des patients vers les services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH ainsi que vers les services de soutien médical
	Diagnostic et traitement des infections sexuellement transmissibles et autres services liés à la santé sexuelle pour les consommateurs de drogues injectables	Comprend la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de gestion syndromique et clinique des infections sexuellement transmissibles (y compris des formations), incluant: <ul style="list-style-type: none"> • Un ensemble de services de dépistage des infections sexuellement transmissibles: <ul style="list-style-type: none"> • Test sérologique périodique pour détecter la syphilis asymptomatique • Gonorrhée urétrale asymptomatique • Gonorrhée rectale • Chlamydia Trachomatis • Des liens et une intégration avec la santé sexuelle et génésique, y compris les soins primaires et les services de santé sexuelle et génésique: <ul style="list-style-type: none"> • La planification familiale • Le suivi de grossesse • Les soins postpartum • La prise en charge des victimes de viol • Le dépistage du cancer du col de l'utérus
	Interventions liés aux aiguilles et aux seringues destinés aux consommateurs de drogues injectables et à leurs partenaires	Comprend des activités liées aux programmes destinés aux utilisateurs de seringues et d'aiguilles ainsi qu'à leurs partenaires, telles que: <ul style="list-style-type: none"> • l'achat et la distribution d'aiguilles propres, au travers d'une distribution directe et secondaire, des cliniques mobiles, des interventions menées par des pairs, la collecte sans danger des aiguilles usagées • l'achat de seringues et d'aiguilles à faible volume mort • la formation des prestataires • l'orientation et des liens vers les interventions de changement de comportement et vers le dépistage, la prise en charge et le traitement du VIH, ainsi que vers les services de conseil • la prévention et le traitement des conséquences des injections à long terme

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux consommateurs de drogues injectables et à leurs partenaires	Interventions liés aux aiguilles et aux seringues destinés aux consommateurs de drogues injectables et à leurs partenaires	<p>Comprend des activités liées aux programmes de traitement de substitution aux opiacés, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'achat et la distribution de traitements de substitution aux opiacés, y compris la fourniture de doses à emporter à domicile fondée sur la vérification régulière des doses fournies • l'élaboration de protocoles et de politiques relatifs aux traitements de substitution aux opiacés, y compris de politiques tenant compte des besoins des femmes enceintes et des interactions médicamenteuses pour les personnes prenant un traitement de substitution aux opiacés et des antirétroviraux • la formation des prestataires • l'orientation et des liens vers les interventions pour le changement de comportement et vers le dépistage, la prise en charge et le traitement du VIH, ainsi que vers les services de conseil
	Prévention et gestion des co-infections et des comorbidités pour les consommateurs de drogues injectables	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de la tuberculose • la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de l'hépatite B et C, ainsi que la vaccination contre l'hépatite B • le dépistage systématique et la gestion de la santé mentale, y compris en ce qui concerne le développement de l'identité sexuelle, la dépression, le stress et les traumatismes subis par les minorités • la mise en œuvre d'une intervention reposant sur des éléments concrets afin de lutter contre l'abus d'alcool ou d'autres substances
	Interventions destinées aux jeunes consommateurs de drogues injectables	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation du personnel soignant aux besoins et aux droits en matière de santé des jeunes consommateurs de drogues injectables et au chevauchement des vulnérabilités • l'intégration de ces services aux services de santé, aux centres d'accueil, aux refuges et aux centres communautaires destinés aux jeunes et aux services destinés aux consommateurs de drogues injectables • le partage d'informations et de connaissances adaptées au développement des jeunes consommateurs de drogues injectables, en se concentrant sur la réduction des risques fondée sur les compétences et les liens entre la consommation de drogues, d'alcool, le commerce du sexe et les comportements sexuels à risque • des programmes de prévention dirigés par des pairs (p.ex. : modèles, mentorat) • des programmes de sensibilisation pour les parents, les proches, les soignants et l'intégration dans les familles ; • un plaidoyer en faveur d'une réforme de la loi afin d'abaisser l'âge du consentement pour bénéficier des traitements de substitution aux opiacés
	Autres interventions ciblant les consommateurs de drogues injectables et de leurs partenaires	<i>Veillez préciser</i>
Programmes de prévention complets destinés aux transgenres	Autonomisation communautaires parmi les transgenres	<p>Comprend un ensemble d'interventions visant à renforcer l'autonomisation communautaire, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mobilisation communautaire • des formations sur la sexualité • la mise en place de lieux sûrs • la promotion de programmes dirigés par des transgenres (p.ex. : des tables rondes dans les communautés, des sondages informels, l'évaluation participative des besoins des communautés pour la conception des programmes)

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux transgenres	Lutte contre la stigmatisation, la discrimination et la violence contre les transgenres	<p>Comprend des interventions visant à lutter contre la stigmatisation, la discrimination et la violence, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la documentation de la violence et des autres violations des droits de l'Homme • un soutien juridique et l'acquisition de notions de droit • des interventions en cas de crise (p.ex. : la création d'une équipe d'intervention en cas de crise, la création et la communication d'un numéro de téléphone d'urgence, l'installation d'équipements de sécurité dans les établissements, le chiffrage des données des patients, une assistance juridique d'urgence simplifiée, la diffusion des rapports sur les agresseurs) • la sensibilisation des forces de l'ordre et du personnel de santé • la sensibilisation des transgenres aux droits humains • les recours en justice • le plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques • la prévention des violences sexuelles, physiques, émotionnelles et basées sur le genre, et les ripostes à celles-ci (p. exemple, prévention primaire : campagne de sensibilisation contre l'homophobie, punition des coupables et liens avec d'autres services, y compris la prise en charge des victimes de viol, la prophylaxie post-exposition, les conseils en matière de santé mentale ainsi que d'autres dépistages).
	Interventions pour le changement de comportement parmi les transgenres	<p>Comprend des interventions pour le changement de comportement au niveau individuel et communautaire, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion de stratégies personnelles de prévention/d'adaptation (une sexualité à moindre risque, le sérotriage, un positionnement stratégique) ; • des stratégies d'IEC ciblées sur Internet • des stratégies d'IEC fondées sur le marketing social • des stratégies de proximité proposées dans des lieux où se pratique le sexe • de séances individuelles et de groupe visant la réduction des risques • un soutien apporté à la conception et à la mise en œuvre des interventions, ainsi que des formations connexes, etc. <p>► Sont exclues les activités ciblant la population générale, les jeunes et les autres populations-clés.</p>
	Programmes relatifs aux préservatifs et aux lubrifiants pour les transgenres	<p>Comprend des activités de promotion et de distribution, parmi les transgenres, de préservatifs et de lubrifiants compatibles avec les préservatifs, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités de marketing social liées aux préservatifs • la promotion des préservatifs au travers des TIC, au niveau communautaire et sur Internet ou via les médias sociaux, ainsi que des programmes de marketing social • l'orientation des patients vers d'autres composantes programmatiques liées à la prévention • la création de demande au travers des pairs et d'autres stratégies, etc.
	Prophylaxie préexposition et autres interventions biomédicales pour les transgenres	<p>Comprend des interventions liées à la prophylaxie préexposition, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités de marketing social liées aux préservatifs • la prophylaxie préexposition par voie orale • l'aide à l'observance du traitement • la sensibilisation des communautés à la prophylaxie préexposition • l'orientation des patients vers les services de prévention, de dépistage, de traitement, de prise en charge et de suivi clinique du VIH/des infections
	Interventions de réduction des risques liés à la consommation de drogues pour les transgenres	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des programmes d'aiguilles et de seringues • des traitements de substitution aux opiacés • la distribution de naloxone • une orientation vers d'autres programmes de lutte contre la dépendance de drogues

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux transgenres	Services de dépistage du VIH destinés aux transgenres	<p>Comprend des activités liées aux services de dépistage du VIH et de conseil destinés aux transgenres, telles que:</p> <p>Le dépistage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • prestataires non professionnels formés utilisant des tests de diagnostic rapide • dépistage communautaire • dépistage à l'initiative du soignant • dépistage à domicile • dépistage des couples et des partenaires • dépistage individuel <p>Les conseils:</p> <ul style="list-style-type: none"> • informations fournies avant le dépistage et conseils fournis après le dépistage ; • soutien aux personnes révélant leur statut ; • orientation des patients vers les services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH ainsi que vers les services de soutien médical
	Diagnostic et traitement des IST et services liés à la santé sexuelle pour les transgenres	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dépistage d'infections sexuellement transmissibles asymptomatiques, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • un test sérologique périodique pour détecter la syphilis asymptomatique • la gonorrhée urétrale asymptomatique • la gonorrhée rectale • la bactérie Chlamydia trachomatis • des examens médicaux systématiques liés aux infections sexuellement transmissibles • une prise en charge syndromique des patients présentant des symptômes d'infections sexuellement transmissibles • des liens et une intégration avec la santé sexuelle et génésique, y compris les services de soins des affections anales et les services de soins primaires • l'élaboration de services de gestion syndromique et clinique des infections sexuellement transmissibles • la formation du personnel de santé
	Prévention et gestion des co-infections et des comorbidités pour les transgenres	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de la tuberculose • la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de l'hépatite B et C, ainsi que la vaccination contre l'hépatite B • le dépistage du virus du papillome humain et du cancer anal • le dépistage systématique et la gestion de la santé mentale, y compris en ce qui concerne le développement de l'identité sexuelle, la dépression, le stress et les traumatismes subis par les minorités • la mise en œuvre d'une intervention reposant sur des éléments concrets afin de lutter contre l'abus d'alcool ou d'autres substances
	Interventions destinées aux jeunes transgenres	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intégration de ces services aux services de santé, aux centres d'accueil, aux refuges et aux centres communautaires destinés aux jeunes et aux services destinés aux transgenres • le partage d'informations et de connaissances adaptées au développement des jeunes transgenres, en se concentrant sur la réduction des risques basée sur les compétences et les liens entre la consommation de drogues, d'alcool, le commerce du sexe et les comportements sexuels à risque

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention complets destinés aux transgenres	Interventions destinées aux jeunes transgenres	<ul style="list-style-type: none"> • des programmes de prévention dirigés par des pairs (p.ex. : modèles, mentorat) • des programmes de sensibilisation pour les parents, les proches, les soignants et l'intégration dans les familles • l'élaboration et la mise en œuvre de campagnes anti-harcèlement dans les écoles.
	Autres interventions ciblant les transgenres	<i>Veillez préciser</i>
Programmes complets destinés aux personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	Autonomisation communautaire parmi les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Comprend un ensemble d'interventions visant à renforcer l'autonomisation communautaire, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mobilisation communautaire • le renforcement et le soutien des organisations communautaires, y compris parmi les anciens détenus • la mise en place de lieux sûrs • des groupes de soutien par les pairs • des programmes d'intégration sociale • l'enseignement et la formation professionnels
	Lutte contre la stigmatisation, la discrimination et la violence contre les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Comprend des interventions visant à lutter contre la stigmatisation, la discrimination et la violence, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mobilisation communautaire • la documentation de la violence et des autres violations des droits de l'Homme • un soutien juridique et l'acquisition de notions de droit • la sensibilisation des forces de l'ordre et des professionnels de santé • la sensibilisation des détenus aux droits humains • les recours en justice • le plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques • la prévention des violences sexuelles, physiques, émotionnelles et basées sur le genre, et les ripostes à celles-ci (p. ex. : prévention primaire, punition des coupables et liens avec d'autres services, y compris la prise en charge des victimes de viol, la prophylaxie post-exposition, les conseils en matière de santé mentale ainsi que d'autres dépistages)
	Interventions pour le changement de comportement parmi les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Comprend des interventions pour le changement de comportement au niveau individuel et communautaire, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion de stratégies individuelles de prévention/d'adaptation • des stratégies d'IEC fondées sur les détenus / les pairs • des séances individuelles et de groupe visant la réduction des risques • un soutien apporté à la conception et à la mise en œuvre des interventions, ainsi que des formations connexes destinées aux détenus et au personnel pénitentiaire.
	Programmes relatifs aux préservatifs et aux lubrifiants pour les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Comprend la promotion et la distribution dans des lieux fermés, de préservatifs et de lubrifiants compatibles avec les préservatifs, incluant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion et la distribution de préservatifs féminins et masculins, ainsi que de lubrifiants compatibles avec les préservatifs • la création de demande au travers des pairs et d'autres stratégies, etc. • l'orientation des patients vers d'autres composantes programmatiques liées à la prévention dans des lieux fermés

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes complets destinés aux personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	Prophylaxie préexposition (PrEP) pour les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prophylaxie préexposition par voie orale • l'aide à l'observance du traitement • la sensibilisation des communautés à la prophylaxie préexposition • l'orientation des patients vers les services de prévention, de dépistage, de traitement, de prise en charge et de suivi clinique du VIH/des infections sexuellement transmissibles, ainsi que vers les services de vaccination contre l'hépatite B
	Interventions de réduction des risques parmi les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des programmes d'aiguilles et de seringues • des traitements de substitution aux opiacés • la distribution de naloxone
	Services de dépistage du VIH destinés aux personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Comprend des activités liées aux services de dépistage adaptés aux lieux fermés, tels que :</p> <p>Le dépistage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dépistage à l'initiative du soignant • des services de proximité mobiles, y compris le dépistage avec des tests de diagnostic rapide réalisé dans des lieux fermés <p>Les conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des informations fournies avant le dépistage et des conseils fournis après le dépistage • un soutien aux personnes révélant leur statut • l'orientation des patients vers les services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH ainsi que vers les services de soutien médical
	Diagnostic et traitement des IST et autres services liés à la santé sexuelle et reproductive pour les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dépistage d'infections sexuellement transmissibles asymptomatiques, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • un test sérologique périodique pour détecter la syphilis asymptomatique • la gonorrhée urétrale asymptomatique • la gonorrhée rectale • la bactérie Chlamydia trachomatis • des examens médicaux systématiques liés aux infections sexuellement transmissibles • une prise en charge syndromique et clinique des patients présentant des symptômes d'infections sexuellement transmissibles • des liens et une intégration avec la santé sexuelle et génésique, y compris les services de soins des affections anales et les services de soins primaires • le développement de services pour l'approche syndromique et clinique des infections sexuellement transmissibles • la formation du personnel de santé travaillant dans des espaces fermés
	Prévention et gestion des co-infections et des comorbidités pour les personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de la tuberculose • l'intensification du dépistage des cas de tuberculose • la sensibilisation des détenus à la tuberculose, y compris aux règles d'hygiène respiratoire et en cas de toux • la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de l'hépatite B et C, ainsi que la vaccination contre l'hépatite B

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes complets destinés aux personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	Prévention et gestion des co-infections et des comorbidités	<ul style="list-style-type: none"> • le dépistage du virus du papillome humain et du cancer anal • le dépistage systématique et la gestion de la santé mentale, y compris en ce qui concerne le développement de l'identité sexuelle, la dépression, le stress et les traumatismes subis par les minorités • la mise en œuvre d'une intervention reposant sur des éléments concrets afin de lutter contre l'abus d'alcool ou d'autres substances
	Autres interventions ciblant les des personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés	<i>Veillez préciser</i>
Programmes de prévention destinés aux autres populations vulnérables	Interventions pour le changement de comportement parmi les autres populations vulnérables	<p>Comprend des campagnes de changement de comportement adaptées aux besoins des sous-ensembles de population afin d'encourager la sexualité à moindre risque, l'utilisation de préservatifs, l'amélioration des normes de genre, les services de dépistage et de conseil, etc.</p> <p>Cela inclut notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des interventions menées au niveau individuel • des interventions menées au niveau communautaire • des stratégies ciblées sur Internet • des stratégies fondées sur le marketing social • des stratégies de proximité proposées dans des lieux où se pratique le sexe • de la planification • des formations
	Préservatifs féminins et masculins pour les autres populations vulnérables	<p>Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion et la distribution de préservatifs féminins et masculins, ainsi que de lubrifiants compatibles avec les préservatifs ; • la création de demande au travers des pairs et d'autres stratégies, etc. • l'orientation des patients vers d'autres composantes programmatiques liées à la prévention.
	Services de dépistage du VIH destinés aux autres populations vulnérables	<p>Comprend des activités liées aux services de dépistage du VIH et de conseil destinés aux autres populations vulnérables, telles que:</p> <p>Le dépistage:</p> <ul style="list-style-type: none"> • prestataires non professionnels formés utilisant des tests de diagnostic rapide • dépistage communautaire • dépistage à l'initiative du soignant • dépistage à domicile • dépistage des couples et des partenaires • dépistage individuel <p>Les conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • informations fournies avant le dépistage et conseils fournis après le dépistage • soutien aux personnes révélant leur statut • orientation des patients vers les services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH ainsi que vers les services d'aide médicale

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention destinés aux autres populations vulnérables	Diagnostic et traitement des IST et autres services liés à la santé sexuelle pour les autres populations vulnérables	<p>Activities could include:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dépistage d'infections sexuellement transmissibles asymptomatiques, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • un test sérologique périodique pour détecter la syphilis asymptomatique • la gonorrhée urétrale asymptomatique • la gonorrhée rectale • la bactérie Chlamydia trachomatis • des examens médicaux systématiques liés aux infections sexuellement transmissibles ; • le dépistage du virus du papillome humain et du cancer anal / du col de l'utérus, suivant la population spécifique testée ; • une prise en charge syndromique et clinique des patients présentant des symptômes d'infections sexuellement transmissibles ; • des liens et une intégration avec la santé sexuelle et génésique, y compris les services de soins des affections anales et les services de soins primaires ; • le développement de services pour l'approche syndromique et clinique des infections sexuellement transmissibles ; • la formation du personnel de santé.
	Autres interventions parmi ciblant les autres populations vulnérables	<i>Veillez préciser</i>
Programmes de prévention destinés aux adolescents et aux jeunes, scolarisés ou non	Changement des comportements dans le cadre des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes	<p>Comprend la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes pour le changement de comportement destinés aux jeunes, tels que</p> <ul style="list-style-type: none"> • des interventions pour le changement de comportement au niveau individuel • des interventions pour le changement de comportement au niveau communautaire • des stratégies ciblées sur Internet • des stratégies fondées sur le marketing social • des stratégies de proximité proposées dans des lieux où se pratique le sexe, comprenant: <ul style="list-style-type: none"> • des activités de proximité et l'éducation par les pairs • l'acquisition de compétences psychosociales et en matière de réduction des risques <p>► Sont exclues les activités liées à la distribution de préservatifs et de lubrifiants, au dépistage du VIH, à la violence exercée par un partenaire intime, à la violence sexiste, à la prise en charge des victimes de violence, à la prophylaxie préexposition et au renforcement de l'intégration sociale. Ces activités sont incluses dans d'autres modules</p> <p>► Sont exclues les activités de changement de comportement liées aux autres populations vulnérables et aux jeunes issus des populations-clés</p>
	Préservatifs féminins et masculins pour les adolescents et les jeunes, scolarisés ou non	<p>Comprend des interventions liées aux préservatifs destinées aux adolescents et aux jeunes, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la promotion et la distribution de préservatifs féminins et masculins, ainsi que de lubrifiants compatibles avec les préservatifs • la promotion au travers des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que des médias de masse • des programmes de marketing social • la création de demande au travers des pairs et d'autres stratégies • l'orientation vers d'autres composantes programmatiques liées à la prévention

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention destinés aux adolescents et aux jeunes, scolarisés ou non	Programmes de prévention et de traitement de la violence basée sur le genre pour les adolescents et les jeunes	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prévention de la violence sexiste et de la violence exercée par un partenaire intime • la prise en charge des victimes de violence • des interventions en cas de crise (p.ex. : la création d'une équipe d'intervention en cas de crise, la création et la communication d'un numéro de téléphone d'urgence, l'installation d'équipements de sécurité dans les établissements, le cryptage des données des patients, une assistance juridique d'urgence simplifiée, la diffusion des rapports sur les agresseurs)
	Prophylaxie préexposition (PrEP) par voie orale pour les adolescents et les jeunes	<p>Comprend des interventions liées à la prophylaxie préexposition, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prophylaxie préexposition par voie orale • l'aide à l'observance du traitement • la sensibilisation des communautés à la prophylaxie préexposition • l'orientation des patients vers les services de prévention, de dépistage, de traitement, de prise en charge et de suivi clinique du VIH/des infections sexuellement transmissibles, ainsi que vers les services de vaccination contre l'hépatite B
	Services de dépistage du VIH destinés aux adolescents et aux jeunes, scolarisés ou non	<p>Comprend la conception, le développement et la mise en œuvre de services de dépistage du VIH et de conseil adaptés aux adolescents et aux jeunes, tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des services à l'initiative du soignant • des services à l'initiative du patient • des services communautaires de dépistage de VIH et de conseil, y compris des services mobiles et le dépistage des partenaires <p>► Ces activités incluent la création de demande, des formations, des ressources humaines et des liens vers les services de prise en charge et de traitement</p>
	Mobilisation communautaire et changement des normes	<p>Comprend des interventions de mobilisation communautaire, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des stratégies de communication à l'intérieur et à l'extérieur des écoles ainsi qu'au travers des médias • des programmes et des politiques à appliquer sur le lieu de travail • des clubs de filles (dans les écoles et les communautés) • une éducation globale à la sexualité (y compris dans les écoles) • le changement des normes : <ul style="list-style-type: none"> • plaidoyer, direction locale • combattre les normes négatives et les stéréotypes liés aux genre • atteindre les hommes et les garçons • la mobilisation communautaire : <ul style="list-style-type: none"> • services de proximité à grande échelle dans les communautés • groupes communautaires • intégration d'une communication interpersonnelle et création de demande pour les services liés au VIH

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes de prévention destinés aux adolescents et aux jeunes, scolarisés ou non	Lutte contre la stigmatisation, la discrimination et les obstacles juridiques à l'accès aux soins	<p>Comprend des interventions visant à lutter contre la stigmatisation, la discrimination et la violence, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la documentation de la violence et des autres violations des droits de l'Homme • un soutien juridique et l'acquisition de notions de droit • des interventions en cas de crise (p.ex. : la création d'une équipe d'intervention en cas de crise, la création et la communication d'un numéro de téléphone d'urgence, l'installation d'équipements de sécurité dans les établissements, le cryptage des données des patients, une assistance juridique d'urgence simplifiée, la diffusion des rapports sur les agresseurs) • la sensibilisation des forces de l'ordre et des professionnels de santé • la sensibilisation aux droits humains • les recours en justice • le plaidoyer en faveur de réformes juridiques et politiques, y compris concernant l'âge du consentement pour accéder aux services etc., l'opposition à la stérilisation, aux mariages précoces et forcés ainsi qu'à la mutilation génitale féminine • la prévention des violences sexuelles et sexistes, et les ripostes à celles-ci (y compris l'orientation vers la prophylaxie post-exposition et le dépistage du VIH/des infections sexuellement transmissibles)
	Approches socio-économiques	<p>Comprend diverses approches socio-économiques, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des programmes destinés aux parents / soignants • des aides sociales • des transferts en espèces
	Liens entre les programmes de lutte contre le VIH, les programmes de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile e les programmes de lutte contre la tuberculose, pour les filles, adolescentes et jeunes femmes	<p>Comprend des liens et/ou une intégration entre les programmes de lutte contre le VIH centrés sur les adolescentes ainsi que sur les jeunes femmes et les programmes plus généraux de santé et de développement, tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • services complets de santé reproductive et sexuelle • les services de lutte contre la tuberculose • l'éducation globale à la sexualité et à la santé
	Maintien des filles à l'école	<p>Ces activités peuvent inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des allocations d'aide aux études • la formation des professeurs • des formations dispensées dans les communautés • des programmes sur la parentalité • des transferts en espèces • du matériel pédagogique
	Autres interventions ciblant les adolescents et des jeunes	<i>Veillez préciser</i>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME)	Volet 1 : prévention primaire de l'infection au VIH chez les femmes en âge de procréer	<p>Comprend des interventions de prévention de l'infection à VIH chez les femmes en âge de procréer, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la conception, le développement et la mise en œuvre de programmes de prévention primaire du VIH chez les femmes en âge de procréer intégrés à d'autres services (tels que les soins prénatals, postpartum/natals) • la promotion et la distribution de préservatifs
	Volet 2 : prévention des grossesses non désirées chez les femmes vivant avec le VIH	<p>Comprend des interventions pour la prévention des grossesses non désirées, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des programmes liés à la santé sexuelle et génésique pour les femmes vivant avec le VIH • des orientations et des liens entre les services de santé sexuelle et génésique et les services de lutte contre le VIH et la tuberculose
	Volet 3 : prévention de la transmission verticale du VIH	<p>Comprend la prévention de la transmission verticale chez la femme enceinte infectée par le VIH. Ces interventions sont menées tout au long du continuum de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement au sein, et incluent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des services de dépistage du VIH pour les femmes en période périnatale • des traitements antirétroviraux
	Volet 4 : traitement, prise en charge et soutien des mères vivant avec le VIH, de leurs enfants et de leurs familles	<p>Comprend des interventions intégrant les services de traitement et de prise en charge pour les mères vivant avec le VIH, leurs enfants et leurs familles, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prestation de services de soutien, de traitement (à l'exclusion des antirétroviraux) et de prise en charge du VIH aux femmes en âge de procréer vivant avec le VIH et à leurs familles • le diagnostic précoce du VIH chez les nourrissons • la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à appuyer le maintien de la paire mère-bébé dans les services de PTME, aussi bien au niveau du programme / de l'établissement qu'au niveau de la communauté • des liens et/ou l'intégration entre les services de dépistage du VIH pour les femmes enceintes, les services de soins prénatals, les services de traitement et le suivi post-natal
	Autres interventions de prévention de la transmission de la mère à l'enfant	<i>Veillez préciser</i>
Services de dépistage du VIH	Services différenciés de dépistage du VIH	<p>Comprend des services de dépistage et de conseil au travers de différentes modalités, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dépistage du VIH en établissement • le dépistage communautaire (comprenant des campagnes ciblées/de proximité/mobiles/à domicile et le dépistage des partenaires) • le dépistage à l'échelle individuelle • le dépistage à l'initiative du prestataire de soins et du patient fondé sur un consentement libre et en connaissance de cause • des liens vers: <ul style="list-style-type: none"> • la prise en charge et le traitement du VIH • la prévention, le diagnostic et le traitement des infections sexuellement transmissibles • des services de santé sexuelle et génésique adaptés aux adolescents <p>► Sont exclus les programmes de dépistage du VIH destinés aux populations-clés et vulnérables.</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Traitement, prise en charge et soutien	Prise en charge du VIH	<p>Comprend la prise en charge du VIH avant le démarrage du traitement antirétroviral, pour les programmes n'ayant pas encore adopté la stratégie de « tester et traiter », conformément aux directives de l'OMS de 2015 relatives au traitement du VIH</p> <p>Cela inclut notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> • des soins pré-ARV ou pré-traitement antirétroviral • l'évaluation clinique initiale et le suivi cliniques avant le début du traitement • la préparation / l'éducation au traitement • un soutien global pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge du VIH (y compris un soutien psycho-social) • le diagnostic et le traitement des infections opportunistes et/ou des comorbidités, y compris de l'hépatite virale • une alimentation thérapeutique pour les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) souffrant de malnutrition clinique • des liens vers les traitements antirétroviraux • des services de santé ambulatoires • des services de santé destinés aux patients hospitalisés
	Prestation de services différenciés pour les traitements antirétroviraux	<p>Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la conception, le développement et la mise en œuvre (formations incluses) de modèles de prestation de services différenciés (p.ex. : pratiques de dispensation, intervalle entre les consultations de suivi, pratiques de suivi) utilisant les antirétroviraux (traitement de première, deuxième et troisième intentions) • une analyse du rapport coût-efficacité des modèles de prestation de services différenciés de distribution d'antirétroviraux • le suivi clinique des patients sous traitement antirétroviral non inclus dans le renforcement et l'expansion du suivi de la charge virale ou la surveillance de la résistance aux médicaments contre le VIH (comme le comptage des CD4, par exemple) • des liens et l'orientation vers les services de prise en charge, de traitement et de soutien • la prophylaxie pré ou post-exposition en utilisant les antirétroviraux pour la prévention du VIH chez les personnes qui y sont particulièrement exposées. • Toutes les activités de traitement doivent être différenciées suivant les besoins spécifiques des populations, le cas échéant (p. ex. : adultes, enfants, adolescents, populations-clés)
	Suivi du traitement – Surveillance de la pharmacorésistance	<p>Comprend des activités liées au suivi de la pharmacorésistance, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la surveillance de la résistance acquise aux médicaments contre le VIH chez les populations sous traitement antirétroviral • l'élaboration de protocoles et les formations y afférentes • la coordination des enquêtes • des visites de soutien sur le terrain • des fonctions de laboratoire (p.ex. : génotypage et expédition des échantillons) • un soutien technique (p.ex. : analyse et adaptation des protocoles) • la gestion des données (y compris la collecte des données ainsi que la production, l'impression et la distribution de rapports)
	Suivi du traitement – Charge virale	<p>Comprend des activités liées au suivi de la charge virale, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement et l'expansion des services de laboratoire et de diagnostic liés à la mesure de la charge virale • la mise au point de diagnostics de haute qualité et de plans pour leur mise en œuvre, y compris l'assurance qualité • un appui à l'expansion des services de diagnostic, y compris la décentralisation et le dépistage sur le lieu des soins • un appui aux systèmes de transfert des échantillons ; la formation et la certification des professionnels de santé qui réalisent le dépistage • la supervision et le suivi des dépistages réalisés sur le lieu des soins pour s'assurer qu'il existe une stratégie de contrôle de la qualité et de la fiabilité de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services liés aux équipements • des systèmes de gestion des données pour une identification en temps opportun des problèmes de qualité • la communication des données régionales et nationales

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Traitement, prise en charge et soutien	Observance du traitement	Comprend des activités liées à l'observance du traitement, telles que: <ul style="list-style-type: none"> la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie complète d'observance du traitement au niveau du programme/de l'établissement et de la communauté
	Prévention, diagnostic et traitement des infections opportunistes	Comprend des activités liées à la prévention, au diagnostic et au traitement des infections opportunistes, telles que: <ul style="list-style-type: none"> la conception, le développement et la mise en œuvre de programmes de diagnostic et de traitement des infections opportunistes la vaccination, le diagnostic et le traitement de l'hépatite virale (la tuberculose est exclue)
	Conseil et soutien psycho-social	Comprend des activités de conseil et de soutien psycho-social, telles que: <ul style="list-style-type: none"> la conception, le développement et la mise en œuvre d'un programme de soutien complet, y compris de soutien psycho-social l'optimisation de la nutrition et la génération de revenus, etc
	Autres interventions réalisées dans le cadre du traitement	<i>Veillez préciser</i>
Tuberculose/VIH	Interventions conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH	Comprend la mise en œuvre de 12 éléments d'activités conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH qui sont alignés sur le programme de lutte contre le VIH. Cela inclut des activités visant à établir et renforcer les mécanismes de prestation de services intégrés de lutte contre la tuberculose et le VIH, des activités visant à réduire la charge de la tuberculose chez les patients infectés par le VIH ainsi que des activités visant à réduire la charge du VIH chez les patients présentant une tuberculose suspectée ou diagnostiquée, telles que : <ul style="list-style-type: none"> la mise en place et le renforcement d'un groupe de coordination des activités conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH à tous les niveaux ; la planification conjointe de la lutte contre la tuberculose et le VIH pour intégrer la prestation des services de lutte contre les deux maladies ; le dépistage du VIH chez les patients tuberculeux ainsi que l'administration précoce des antirétroviraux et du traitement préventif au cotrimoxazole chez les patients co-infectés le dépistage de la tuberculose chez les PVVIH et le recours à des test moléculaires rapide pour poser un diagnostic de tuberculose chez les PVVIH suspectées d'avoir contracté la maladie un TPI pour les personnes ayant contracté le VIH/sida ; des mesures administratives, environnementales et individuelles de lutte contre l'infection ; l'achat de consommables et de médicaments qui ne sont pas couverts par le programme de lutte contre le VIH.
	Implication de tous les prestataires de soins TB/VIH	Comprend des activités liées à la participation des prestataires de services publics et privés et des guérisseurs traditionnels aux activités de lutte contre la tuberculose et le VIH (dépistage, diagnostic, traitement et suivi des patients). Cela peut notamment inclure : <ul style="list-style-type: none"> des activités liées à l'établissement de normes, politiques et directives connexes ; l'évaluation de la situation, la cartographie des prestataires, des réunions, des accords et des protocoles d'accord la formation des prestataires de services la certification et l'accréditation l'assurance qualité, la supervision et le suivi le plaidoyer et la communication <p>► Les démarches mixtes public-privé font référence aux prestataires privés qui ne font pas partie du programme national de lutte contre la tuberculose (y compris les cliniques et hôpitaux privés à but lucratif et non lucratif)</p> <p>► Les démarches public-public font référence aux prestataires publics qui collaborent au programme national de lutte contre la tuberculose sans y être inclus.</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Tuberculose/VIH	Prise en charge communautaire de la coinfection TB/VIH	<p>Comprend des activités liées à la participation des communautés aux activités de lutte contre la tuberculose et le VIH, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conseils en matière de politiques, ainsi que la mise en œuvre et l'intensification de celles-ci • le plaidoyer et la communication • la formation et le renforcement des capacités des prestataires de services communautaires spécifiques à la tuberculose, d'anciens patients tuberculeux • un appui (y compris par des financements) aux interventions communautaires et aux services de proximité pour les patients co-infectés par le VIH et la tuberculose.
	Populations clés (TB/VIH) - prisonniers ou personnes se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Comprend l'adaptation des services spécifiques à la tuberculose aux besoins de la population carcérale et des personnes en détention, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité et de leur accessibilité. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la détection active des cas au sein de la population carcérale, le dépistage de la tuberculose chez les PVVIH et le dépistage du VIH chez les patients tuberculeux • l'accès à une prise en charge et à un traitement adaptés de la tuberculose et du VIH • l'amélioration de la lutte contre les infections • la prestation de services de proximité mobiles, comprenant le dépistage régulier (notamment par l'utilisation de la radiographie, du test Xpert, de la microscopie) ; • la mise à disposition d'un traitement avec soutien • la rénovation et l'équipement des infrastructures de laboratoire pour la tuberculose dans les prisons ainsi que des mécanismes de transfert des échantillons entre les prisons et les laboratoires externes • le traitement préventif de la tuberculose latente • l'établissement de liens pertinents entre services pour garantir la poursuite du traitement contre la tuberculose et du traitement antirétroviral à tous les stades de la détention (c.-à-d. pour les personnes placées sous traitement avant la détention, entre les différents stades de détention et à leur sortie de prison) • des liens avec les programmes de réduction des risques pour les détenus consommateurs de drogues, etc.
	Populations clés (TB/VIH) - autres	<p>Comprend des interventions destinées aux populations-clés touchées et aux groupes à haut risque, tels que les personnes déplacées, les migrants, les minorités ethniques/les populations autochtones, les mineurs, les enfants, les pauvres des zones urbaines, les personnes âgées et les consommateurs de drogues. Ces interventions prévoient l'adaptation des modèles de prise en charge de la tuberculose aux besoins des populations spécifiques pour que les services soient centrés sur les personnes et pour améliorer l'accessibilité, l'adéquation et la disponibilité de ces services.</p> <p>Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la détection active des cas de tuberculose parmi les PVVIH, ainsi que des services de conseil et de dépistage du VIH pour les patients tuberculeux au sein des populations-clés touchées • la prévention et la prise en charge communautaires de la tuberculose • des services de proximité mobiles dans les zones isolées, la collecte des expectorations dans les communautés, les dispositions prises pour le transport des expectorations, etc. • la mise en œuvre de mesures de lutte contre les infections adaptées aux contextes, y compris des mesures administratives appropriées, la coordination des activités de lutte contre les infections, des mesures de protection personnelle et de contrôles environnementaux • la mise à disposition d'un traitement préventif, le cas échéant, etc. <p>► Les activités de lutte contre la tuberculose et le VIH pour les détenus sont incluses dans l'intervention «Populations-clés touchées – Détenus»</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Tuberculose/VIH	Activités conjointes avec d'autres programmes et secteurs (TB/HIV)	Comprend la collaboration avec d'autres prestataires de services pour les patients atteints de comorbidités, y compris le VIH et le diabète, ainsi qu'avec d'autres secteurs que ceux de la santé. Cela peut notamment inclure : <ul style="list-style-type: none"> • l'établissement de mécanismes de collaboration entre les prestataires/secteurs • la surveillance ; • le dépistage préliminaire et la gestion des comorbidités • l'établissement de systèmes d'orientation des patients • le renforcement des capacités des professionnels de santé • des liens avec les programmes de réduction des risques pour les patients tuberculeux et les patients co-infectés par la tuberculose et le VIH consommateurs de drogues, etc.
	Suppression des obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent les programmes conjoints de lutte contre la tuberculose/le VIH	Comprend les activités liées à l'élimination des obstacles à la disponibilité et à l'accessibilité des interventions de lutte contre la tuberculose / le VIH, telles que : <ul style="list-style-type: none"> • des activités visant la réduction du rejet social des patients co-infectés par le VIH et la tuberculose • l'accès à la justice pour les victimes de discrimination ou de violations des droits humains • l'autonomisation juridique, etc. <p>► Des interventions fondées sur des éléments concrets seront identifiées et affinées par le groupe de travail sur la tuberculose, les questions de genre et les droits humains. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la fiche technique</p>
	Autre interventions relatives a la coinfection TB/VIH	<i>Veuillez préciser</i>
Programmes visant à réduire les obstacles liés aux droits humains qui entravent l'accès aux services VIH	Réduction de la discrimination et de la discrimination	Comprend, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • une mobilisation et une sensibilisation communautaires en matière de stigmatisation et de discrimination liés au VIH • l'engagement public des PVVIH et des personnes co-infectées par le VIH et la tuberculose, des dirigeants religieux et communautaires ainsi que des célébrités ; • des campagnes médiatiques • une approche éducative ludique • l'intégration de messages non stigmatisants dans les émissions TV et radio • l'intégration de programmes et de politiques anti-discrimination dans les milieux professionnels, de la santé et de l'éducation • le déploiement d'un indice de stigmatisation des PVVIH • la mobilisation des pairs et des groupes de soutien pour promouvoir la santé et la non-discrimination.
	Acquisition de notions de droit («Connaissez vos droits»)	Comprend, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • l'acquisition de notions de droit / une formation sur les droits des patients pour les femmes, les filles, les autres populations vulnérables et les populations-clés • l'établissement de mécanismes d'intervention en cas de crise pour prévenir les abus.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Programmes visant à réduire les obstacles liés aux droits humains qui entravent l'accès aux services VIH	Formation des professionnels de santé en matière de droits humains et d'éthique médicale liés à la lutte contre le VIH et à la lutte conjointe contre le VIH/la tuberculose	<p>Comprend, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> la formation du personnel de santé, y compris en établissement et hors des établissements, ainsi que des administrateurs et des organismes de réglementation de la santé à la non-discrimination, au devoir de traitement, au consentement en connaissance de cause, à la confidentialité, à la prévention de la violence et au traitement la facilitation de la collaboration entre les lieux de soins et les organisations communautaires afin de garantir le soutien des patients et le contrôle de la qualité l'élaboration de politiques institutionnelles et de mécanismes de responsabilité pour les établissements de santé.
	Services juridiques liés au VIH et à la co-infection VIH/tuberculose	<p>Comprend, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> des informations, des services de référence et des conseils juridiques, ainsi qu'une représentation par un avocat, liés au VIH et à la co-infection VIH/tuberculose, y compris au travers de systèmes d'assistance juridique assurée par des pairs un appui aux différentes formes communautaires de résolution des litiges, y compris par la participation des chefs coutumiers et le recours au droit coutumier pour soutenir les personnes touchées par le VIH ainsi que par la co-infection VIH/tuberculose; des actions stratégiques en justice.
	Sensibilisation des législateurs et des agents de la force publique	<p>Comprend, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> des programmes d'information et de sensibilisation destinés aux parlementaires, aux ministères de la justice, aux juges, aux procureurs, à la police ainsi qu'aux chefs coutumiers et aux dirigeants religieux sur des aspects juridiques, sanitaires et des droits humains liés au VIH et à la co-infection VIH/tuberculose, ainsi que sur la prévention de la violence, y compris la violence exercée par un partenaire intime et leur lien avec le VIH la facilitation des discussions entre les prestataires de services et les responsables des forces de l'ordre afin d'obtenir le soutien de la police aux programmes de santé; la formation du personnel pénitentiaire à la santé publique, aux droits humains ainsi qu'à la lutte contre le VIH et la co-infection VIH/tuberculose l'intégration de la question du VIH et de la co-infection VIH/tuberculose dans les programmes en milieu professionnel destinés aux législateurs ainsi qu'aux forces de l'ordre.
	Amélioration des lois, des réglementations et des politiques relatives au VIH et à la co-infection VIH/tuberculose	<p>Comprend, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> l'évaluation de l'impact des politiques / pratiques sur le consentement en connaissance de cause et la confidentialité concernant l'accès aux services des évaluations de l'environnement juridique, ainsi que le suivi des lois au niveau communautaire et de leur mise en application en termes d'impact sur la santé et sur l'accès aux services le plaidoyer et la mobilisation en faveur de réformes de la loi et des politiques visant à renforcer l'accès aux services.
	Réduction de la discrimination basée sur le genre, des normes de genre nuisibles et de la violence contre les femmes et les filles dans toute leur diversité, en lien avec le VIH	<p>Comprend, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> un soutien aux femmes, aux filles et à leurs défenseurs afin de lutter contre les inégalités de genre et la violence qui augmentent la vulnérabilité face au VIH ainsi qu'à la co-infection VIH/tuberculose, y compris, le cas échéant, en réformant les lois relatives aux relations familiales, à la violence domestique ainsi que l'application pratique des lois une réforme des lois relatives à l'âge du consentement et au droit de garde, ainsi que du droit de la famille, de propriété et d'héritage l'intégration de l'égalité de genre dans l'éducation à la sexualité et l'apport de compétences psychosociales le déploiement de programmes visant à lutter contre les normes de genre et les pratiques traditionnelles néfastes, ainsi que contre la violence sexiste.
	Autre interventions destinées à la réduction des barrières aux services de VIH relatives aux droits de l'Homme	<i>Veillez préciser</i>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Gestion de programme	Politiques, planification, coordination et gestion des programmes nationaux de lutte contre les maladies	<p>Comprend des activités liées aux politiques, à la planification et à la gestion des trois programmes nationaux de lutte contre les maladies (VIH, tuberculose et paludisme) au niveau central et régional, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration des plans stratégiques nationaux ainsi que des plans opérationnels et des budgets annuels (y compris en veillant à établir des liens vers le plan stratégique national en matière de santé) • le suivi, l'assistance technique et la supervision du niveau national au niveau infranational • la planification des ressources humaines / la dotation en effectifs et leur formation (en lien avec le plan national relatif aux ressources humaines pour la santé) et les autres coûts en ressources humaines pour la santé liés au renforcement des plans et des programmes nationaux de lutte contre les maladies ; • la coordination avec les autorités locales et celles des districts • des réunions trimestrielles • du matériel informatique et bureautique • une procédure d'établissement de partenariats incluant le plaidoyer, la sensibilisation du public ainsi que des activités de communication menées par les partenaires et les acteurs du programme national • la mobilisation des responsables pour appuyer la mise en œuvre et la viabilité du programme, etc. • une politique et une planification intersectorielles (par exemple sur les déterminants sociaux et la protection associés à la justice, au logement, au travail, à la pauvreté et à la protection sociale), ainsi que l'implication des populations-clés touchées dans la planification <p>► Les activités liées à l'élaboration de plans stratégiques nationaux du secteur de la santé et à leur alignement sur les plans de lutte contre chaque maladie doivent être intégrées dans le module relatif aux systèmes résilients et pérennes pour la santé : «Renforcement des stratégies nationales de santé et liens avec les plans de lutte contre chaque maladie».</p>
	Gestion des subventions	<p>Comprend des activités spécifiques liées à la gestion des subventions du Fonds mondial, y compris au niveau de l'unité de gestion de projet, du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration et la transmission de documents relatifs aux subventions • le suivi stratégique et l'assistance technique liés à la mise en œuvre et à la gestion des subventions du Fonds mondial ainsi qu'aux exigences spécifiques du Fonds mondial • la supervision, depuis le niveau du bénéficiaire principal à celui des sous-bénéficiaires (applicable lorsque le programme national de lutte contre la maladie n'est pas le bénéficiaire principal) • la planification / la dotation en effectifs, les formations et les frais généraux • les frais de fonctionnement • la coordination avec le programme national, les autorités locales et celles des districts • des réunions trimestrielles, ainsi que du matériel informatique et bureautique au niveau du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires • la mobilisation des responsables pour appuyer la mise en œuvre et la viabilité du programme, etc.
	Autre gestion de programme	<i>Veillez préciser</i>
Modules relatifs aux systèmes de santé et résilients pérennes		Les modules et interventions liés aux systèmes résilients et pérennes pour la santé seront inclus dans le cadre modulaire y afférent.

Liste des indicateurs de base

Les indicateurs marqués par **(M)** sont des indicateurs mandataires qui doivent être inclus dans le cadre de résultats pour les pays classés « Focused », si ces modules respectifs sont soutenus par le Fonds mondial.

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'impact (tous les modules)	Impact	HIV I-13	Nombre et % de personnes vivant avec le VIH	Sexe (féminin, masculin) Age (0-14, 15+) Groupe d'âge 15-19 (féminin, masculin)* Groupe d'âge 20-24 (féminin, masculin)* *À communiquer par les pays selectionés	
	Impact	HIV I-14	Nombre de nouvelles infections par le VIH pour 1000 habitants non-infectés	Sexe (féminin, masculin) Age (0-14, 15+) Groupe d'âge 15-19 (féminin, masculin)* Groupe d'âge 20-24 (féminin, masculin)* *À communiquer par les pays selectionés	✓
	Impact	HIV I-3.1a	Pourcentage d'individus séropositifs pour la syphilis	X	
	Impact	HIV I-3b	Pourcentage des hommes avec syphilis active ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes	X	
	Impact	HIV I-3c	Pourcentage de professionnels du sexe avec syphilis active	X	
	Impact	HIV I-4	Nombre de décès liés au SIDA pour 100,000 habitants	Sexe (féminin, masculin) Age (0-14, 15+) Groupe d'âge 15-19 (féminin, masculin)* Groupe d'âge 20-24 (féminin, masculin)* *À communiquer par les pays selectionés	✓

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'impact (tous les modules)	Impact	HIV I-6	Estimation du pourcentage d'infections à VIH parmi les enfants nés de femmes séropositives au VIH ayant accouché au cours des 12 derniers mois	X	
	Impact	HIV I-9a ^(M)	Pourcentage d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes vivant avec le VIH	Age (<25, 25+)	
	Impact	HIV I-9b ^(M)	Pourcentage de transgenres vivant avec le VIH	Age (<25, 25+)	
	Impact	HIV I-10 ^(M)	Pourcentage de professionnels du sexe vivant avec le VIH	Age (<25, 25+)	
	Impact	HIV I-11 ^(M)	Pourcentage de consommateurs de drogues injectables vivant avec le VIH	Age (<25, 25+)	
	Impact	HIV I-12	Pourcentage d'autres populations vulnérables (veuillez préciser) vivant avec le VIH	X	
	Impact	TB/HIV I-1	Taux de mortalité par tuberculose/VIH (pour 100 000 habitants)	X	
Indicateurs d'effet (tous les modules)	Effet	HIV O-1 ^(M)	Pourcentage d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH et sous traitement 12 mois après le début du traitement antirétroviral	Sexe (féminin, masculin) Âge (0-14 ans et 15+) Durée du traitement- 24, 36, 60 moins	✓

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'effet (tous les modules)	Effet	HIV O-10	Pourcentage de femmes et d'hommes ayant eu un partenaire non-régulier au cours des 12 derniers mois qui rapportent l'usage d'un préservatif durant leur dernier rapport sexuel	X	
	Effet	HIV O-4a ^(M)	Pourcentage d'hommes ayant déclaré avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport anal avec un partenaire de sexe masculin	Âge (<25, 25+)	
	Effet	HIV O-4.1b ^(M)	Pourcentage de personnes transgenres qui rapportent l'utilisation de préservatif lors de leur dernier rapport sexuel avec un partenaire	Âge (<25, 25+)	
	Effet	HIV O-5 ^(M)	Pourcentage de professionnels du sexe ayant déclaré avoir utilisé un préservatif avec leur dernier client	Sexe (féminin, masculin) Âge (<25, 25+)	
	Effet	HIV O-6 ^(M)	Pourcentage de consommateurs de drogues injectables ayant déclaré avoir utilisé du matériel d'injection stérile lors de leur dernière prise de drogue	Sexe (féminin, masculin) Âge (<25, 25+)	
	Effet	HIV O-9	Pourcentage de consommateurs de drogues injectables qui rapportent l'utilisation de préservatif lors de leur dernier rapport sexuel	Sexe (féminin, masculin) Âge (<25, 25+)	
	Effet	HIV O-7	Pourcentage d'autres personnes issues de populations-clés plus exposées au risque d'infection ayant déclaré avoir utilisé un préservatif lors du dernier rapport sexuel	X	
	Effet	HIV O-11	Pourcentage de personnes (estimées) vivant avec le VIH qui ont été dépistées positives au VIH	Sexe (féminin, masculin)	✓

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'effet (tous les modules)	Effet	HIV O-12	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH sous ARV qui ont une charge virale indétectable <i>(parmi tous ceux actuellement sous traitement qui font l'objet de mesure de la charge virale indépendamment de quand ils ont commencé le traitement ARV)</i>	X	
	Effet	HIV O-13	Proportion de femmes qui ont été/sont mariées ou en concubinage âgées de 15-49 ans ayant subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire masculin intime lors des 12 derniers mois	X	
	Effet	HIV O-14	Pourcentage de femmes et d'hommes âgés de 15-49 ans rapportant des attitudes discriminatoires envers les personnes vivant avec le VIH	X	
	Effet	HIV O-15	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH rapportant avoir subi une discrimination dans les services de santé	X	
Programmes de prévention destinés à la population générale	Couverture/ produit	GP-4	Pourcentage de femmes enceintes dépistées positives à la syphilis	X	
	Couverture/ produit	GP-5	Nombre de circoncisions masculines médicales effectuées selon les normes nationales	X	✓

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Programmes de prévention destinés à la population générale	Couverture/ produit	GP-6	Pourcentage d'orphelins et d'enfants vulnérables âgés de 0 à 17 ans qui vivent dans des foyers ayant bénéficié d'une aide extérieure gratuite pour leur prise en charge, conformément aux directives nationales	X	
Programmes de prévention complets destinés aux populations-clés (hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, transgenres, professionnels du sexe, usagers de drogues injectables)	Couverture/ produit	KP-1a ^(M)	Pourcentage d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes qui ont bénéficié de programmes de prévention du VIH- paquet de services définis	X	✓
	Couverture/ produit	KP-1b ^(M)	Pourcentage de transgenres ayant bénéficié de programmes de prévention du VIH- paquet de services définis	X	✓
	Couverture/ produit	KP-1c ^(M)	Pourcentage de professionnels du sexe ayant bénéficié de programmes de prévention du VIH- paquet de services définis	X	✓
	Couverture/ produit	KP-1d ^(M)	Pourcentage de consommateurs de drogues injectables ayant bénéficié de programmes de prévention du VIH- paquet de services définis	X	✓
	Couverture/ produit	KP-1e	Pourcentage d'autres populations vulnérables ayant bénéficié de programmes de prévention du VIH- paquet de services définis	X	
	Couverture/ produit	KP-3a ^(M)	Pourcentage d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes qui ont fait un test VIH au cours de la période de rapportage et connaissent les résultats	X	
	Couverture/ produit	KP-3b ^(M)	Pourcentage de personnes transgenres qui ont fait un test VIH au cours de la période de rapportage et qui connaissent les résultats	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Programmes de prévention complets destinés aux populations-clés (hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, transgenres, professionnels du sexe, usagers de drogues injectables)	Couverture/ produit	KP-3c ^(M)	Pourcentage de professionnels de sexe qui ont fait un test VIH au cours de la période de rapportage et qui connaissent les résultats	X	
	Couverture/ produit	KP-3d ^(M)	Pourcentage de consommateurs de drogue qui ont fait un test VIH au cours de la période de rapportage et qui connaissent les résultats	X	
	Couverture/ produit	KP-3e	Pourcentage d'autre populations vulnérables qui ont fait un test VIH au cours de la période de rapportage et qui connaissent les résultats	X	
	Couverture/ produit	KP-4	Nombre d'aiguilles et de seringues distribuées par consommateur de drogues injectables, par an et par programme d'échange d'aiguilles et de seringues	X	
	Couverture/ produit	KP-5	Pourcentage des individus suivant un traitement de substitution aux opiacés en continu depuis plus de six mois	X	
	Couverture/ produit	KP-6a	Pourcentage d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes utilisant la PrEP parmi les populations prioritaires pour la PrEP	X	
	Couverture/ produit	KP-6b	Pourcentage de personnes transgenres utilisant la PrEP parmi les populations transgenres prioritaires pour la PrEP	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Programmes de prévention complets destinés aux populations clés	Couverture/ produit	KP-6c	Pourcentage de professionnels du sexe utilisant la PrEP parmi les populations prioritaires pour la PrEP	X	
Programmes de prévention destinés aux adolescents et aux jeunes, scolarisés ou non	Couverture/ produit	YP-1	Pourcentage de jeunes âgés de 10 à 24 ans ayant reçu une formation sur le VIH fondée sur les compétences pratiques en milieu scolaire	X	
	Couverture/ produit	YP-2	Pourcentage d'adolescentes et jeunes femmes ayant bénéficié de programmes de prévention du VIH – paquet défini de services	X	
	Couverture/ produit	YP-3	Nombre d'adolescentes et jeunes femmes qui ont fait un test VIH et qui connaissent les résultats durant la période de rapportage	Groupe d'âge 15-19 (féminin, masculin)* Groupe d'âge 20-24 (féminin, masculin)* Groupe d'âge 15-24 (féminin, masculin)* Résultat du test (positif, négatif) *À communiquer par les pays sélectionnés •À être rapporté au cas où les données pour les groupes d'âge 15-19 et 20-24 ne sont pas disponibles.	
	Couverture/ produit	YP-4	Pourcentage d'adolescentes et jeunes femmes qui utilisent la PrEP	X	
Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME)	Couverture/ produit	PMTCT-1	Pourcentage de femmes enceintes qui connaissent leur statut sérologique à l'égard du VIH	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME)	Couverture/ produit	PMTCT-2.1	Pourcentage de femmes enceintes séropositives au VIH ayant reçu des antirétroviraux durant leur grossesse	X	✓
	Couverture/ produit	PMTCT-3.1	Pourcentage de nourrissons exposés au VIH ayant bénéficié d'un dépistage du VIH dans les 2 mois qui ont suivi leur naissance	X	
Services de dépistage du VIH	Couverture/ produit	HTS-1	Nombre de personnes dépistées pour le VIH et ayant reçu leurs résultats durant la période de rapportage	Sexe (féminin, masculin) Résultat du test (positif, négatif)	
Traitement, prise en charge et soutien	Couverture/ produit	TCS-7	Pourcentage de nouveaux individus dépistés positifs au VIH, admis dans des services de soins pour le VIH	X	
	Couverture/ produit	TCS-1 ^(M)	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH qui ont commencé la thérapie antirétrovirale avec un taux de CD4 de <200 cellules / mm ³	Sexe (féminin, masculin) Âge (moins de 15 ans, 15 ans ou plus) Groupe d'âge 15-19 (female, male)* Groupe d'âge 20-24 (female, male)* Groupe d'âge 15-24 (female, male)** Populations clés : HSH, transgenres, professionnels du sexe, usagers de drogues injectables *À communiquer par les pays sélectionnés **À être rapporté au cas où les données pour les groupes d'âge 15-19 et 20-24 ne sont pas disponibles."	✓
	Couverture/ produit	TCS-2	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH qui a initié ARV avec un taux de CD4 de <200 cellules / mm ³	Sexe (féminin, masculin)	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Traitement, prise en charge et soutien	Couverture/ produit	TCS-3.1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH qui ont commencé la thérapie antirétrovirale, qui ont une charge virale indétectable à 12 mois (< 1000 copies/ml)	Groupe d'âge 15-19 (female, male)* Groupe d'âge 20-24 (female, male)* *À communiquer par les pays sélectionnés	
	Couverture/ produit	TCS-6	Pourcentage de sites ARV qui ont connu une rupture de stock de médicaments antirétroviraux durant la période de rapportage	X	
Tuberculose/ VIH	Couverture/ produit	TB/HIV-5	Pourcentage de nouveaux patients TB et de rechute enregistrés dont le statut VIH est documenté	X	
	Couverture/ produit	TB/HIV-6	Pourcentage de nouveaux patients tuberculeux et de rechutes, séropositifs au VIH, sous traitement antirétroviral au cours du traitement de la tuberculose	X	✓
	Couverture/ produit	TB/HIV-3.1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH pris en charge (y compris soins PTME) chez qui les signes de la tuberculose ont été recherchés au sein des structures de soins ou traitement du VIH	X	
	Couverture/ produit	TB/HIV-4.1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH nouvellement enrôlées dans les soins du VIH qui ont commencé le traitement préventif de la TB	X	✓
Système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation	Couverture/ produit	M&E-1	Pourcentage d'entités déclarantes présentant leurs rapports dans les délais selon les directives nationales	X	

Cadre modulaire : tuberculose

1. Les activités transversales destinées à renforcer les systèmes résilients et pérennes pour la santé **en lien avec plus d'un programme de lutte contre les maladies** doivent être incluses dans les modules RSSH. Ces activités comprennent la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, les systèmes de gestion et de l'information sanitaire, les ressources humaines pour la santé, la prestation de services intégrés liés à la santé génésique, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, la gouvernance et l'élaboration de stratégies, ainsi que la gestion financière. Par exemple, le renforcement ou l'élaboration de stratégies nationales d'achat doivent être intégrés dans le module «Systèmes résilients et pérennes pour la santé systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement».
2. Toutes les activités liées au renforcement des **systèmes de suivi et d'évaluation spécifiques à une maladie** doivent également être intégrées dans le module «Systèmes résilients et pérennes pour la santé : système de gestion et d'information sanitaire et suivi et évaluation», étant donné qu'elles visent à renforcer l'ensemble des systèmes de gestion et d'information sanitaire. Par exemple, la surveillance du paludisme, y compris les activités relatives à la surveillance de l'élimination de la maladie, doivent être incluses dans ce module.
3. Les activités qui ont la capacité de renforcer les composantes des systèmes de santé **mais qui profitent à un seul programme de lutte contre la maladie** doivent être intégrées dans les modules correspondants pour la maladie en question. Par exemple, l'achat de tests de diagnostic rapide du paludisme (qui améliore la qualité et l'efficacité de la prestation de services) doit être intégré dans le module correspondant pour le paludisme; le déploiement d'un plus grand nombre de prestataires de services pour accroître la couverture des services de PTME doit être intégré dans le module correspondant relatif au VIH, etc. La seule exception concerne les systèmes de gestion et d'information sanitaire ainsi que le suivi et l'évaluation (voir le point 2).
4. Le renforcement des capacités, les salaires et les autres activités ainsi que les coûts de recrutement et de fidélisation des ressources humaines qui contribuent à la lutte contre une seule maladie doivent être inclus dans les modules et les interventions correspondants à cette maladie (par exemple, les ressources humaines et les coûts connexes pour la lutte antivectorielle doivent être intégrés dans l'intervention correspondante du module relatif à la lutte antivectorielle). Les activités et les coûts similaires destinés à appuyer une intervention transversale spécifique en faveur de systèmes résilients et pérennes pour la santé doivent être intégrés dans l'intervention correspondante. Par exemple, les coûts en ressources humaines liés aux «Systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement» doivent être inclus dans ce module/ces interventions. La seule exception concerne les coûts en ressources humaines pour les deux premières interventions du module «Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité» («Environnement politique et programmatique favorable» et «Organisation des services et gestion des établissements») qui doivent être inclus dans le module «Ressources humaines pour la santé».

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prise en charge et prévention de la tuberculose	Dépistage et diagnostic des cas	<p>Comprend la détection précoce de toutes les formes de tuberculose dans tous les groupes d'âge, y compris par la recherche active des cas, ainsi que les formations et les activités de renforcement des capacités y afférentes. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le diagnostic de la tuberculose grâce à la microscopie de frottis d'expectorations (microscopie ZN et/ou à fluorescence LED) et aux outils moléculaires de dépistage rapide permettant d'effectuer un diagnostic précoce et rapide (p. ex., test Xpert MTB/RIF) ainsi que la mise en culture et le test de sensibilité aux médicaments • d'autres outils pertinents tels que la radiographie pour confirmer le diagnostic parmi les cas de tuberculose à frottis négatif et extrapulmonaire, chez l'enfant et les personnes vivant avec le VIH • les stratégies et outils spécifiques destinés à renforcer le diagnostic de la tuberculose chez l'enfant • la rénovation et l'équipement des infrastructures de laboratoire et les mécanismes de transport / transfert des échantillons des laboratoires de niveau inférieur vers ceux de niveau supérieur en vue d'analyses complémentaires • l'aide à l'accès aux services de diagnostic pour les patients démunis, etc.
	Traitement	<p>Comprend le traitement standard avec des médicaments de première intention, y compris les préparations pédiatriques. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le soutien social pour les patients atteints de tuberculose sensible aux médicaments • des modes de prise en charge novateurs et centrés sur le patient • des activités de soutien destinées à améliorer l'observance du traitement par les patients • des analyses cliniques et en laboratoire pour surveiller les réponses aux traitements • la rénovation et l'équipement des infrastructures de prestation de services spécifiques à la tuberculose, p. ex., les établissements de santé, etc.
	Prévention	<p>Comprend des activités liées à la prévention de la tuberculose chez l'enfant. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise à disposition de thérapie préventive pour les enfants en contact avec des cas de tuberculose bactériologiquement confirmés • des mesures administratives, environnementales et individuelles de lutte contre l'infection, etc. <p>► Le traitement préventif à l'isoniazide contre la co-infection tuberculose/VIH est intégrée dans le module «Tuberculose/VIH».</p>
	Participation de tous les prestataires de soins (prise en charge et prévention de la TB)	<p>Comprend des activités liées à la participation des prestataires de services publics et privés et des guérisseurs traditionnels aux activités de lutte contre la tuberculose (diagnostic, traitement et suivi des patients). Cela peut notamment inclure</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités liées à l'établissement de normes, politiques et directives • l'évaluation de la situation, la cartographie des prestataires, des réunions, des accords, des protocoles d'accord • la formation des prestataires de services • la certification et l'accréditation • l'assurance qualité, la supervision et le suivi • le plaidoyer et la communication <p>► Les démarches mixtes public-privé font référence aux prestataires privés qui ne font pas partie du programme national de lutte contre la tuberculose (y compris les cliniques et hôpitaux privés à but lucratif et non lucratif).</p> <p>► Les démarches public-public font référence aux prestataires publics qui collaborent au programme national de lutte contre la tuberculose sans y être inclus..</p>
	Prise en charge communautaire de la tuberculose	<p>Comprend des activités visant à faire participer les communautés à la prévention et au traitement de la tuberculose. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des conseils en matière de politiques, ainsi que la mise en œuvre et l'intensification de celles-ci • le plaidoyer et la communication • la formation et le renforcement des capacités des prestataires de services communautaires spécifiques à la tuberculose, d'anciens patients tuberculeux • l'appui (y compris par des financements) aux interventions communautaires et aux services de proximité à l'intention des patients tuberculeux

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prise en charge et prévention de la tuberculose	Populations clés (prise en charge et prévention de la TB) - prisonniers	<p>Comprend l'adaptation des services spécifiques à la tuberculose aux besoins de la population carcérale et des personnes en détention, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité et de leur accessibilité. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche active des cas au sein de la population carcérale • l'amélioration du contrôle des infections • la prestation de services de proximité mobiles, comprenant le dépistage régulier (notamment par l'utilisation de la radiographie, du test Xpert, de la microscopie) ; • la mise à disposition d'un traitement avec soutien • la rénovation et l'équipement des infrastructures de laboratoire pour la tuberculose dans les prisons ainsi que des mécanismes de transfert des échantillons entre les prisons et les laboratoires externes • le traitement préventif de la tuberculose • l'établissement de liens pertinents pour garantir la poursuite du traitement contre la tuberculose et du traitement antirétroviral à tous les stades de la détention (c.-à-d. pour les personnes placées sous traitement avant la détention, entre les différents stades de détention et à leur sortie de prison) • des liens avec les programmes de réduction des méfaits pour les prisonniers consommateurs de drogues, etc. <p>► Les interventions de lutte contre la co-infection tuberculose/VIH chez les prisonniers doivent être intégrées dans les interventions consacrées aux prisonniers du module «Tuberculose/VIH».</p>
	Populations clés (prise en charge et prévention de la TB) - autres	<p>Comprend des interventions destinées aux populations-clés touchées et aux groupes à haut risque, tels que les personnes déplacées, les migrants, les minorités ethniques / les populations autochtones, les mineurs, les enfants, les pauvres des zones urbaines, les personnes âgées et les consommateurs de drogues. Ces interventions prévoient l'adaptation des modèles de prise en charge de la tuberculose aux besoins des populations spécifiques pour que les services soient centrés sur les personnes et pour améliorer l'accessibilité, l'adéquation et la disponibilité de ces services. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche active des cas • la prévention et la prise en charge communautaires de la tuberculose • les services de proximité mobiles dans les zones isolées, la collecte communautaire des expectorations, les dispositions prises pour le transport des expectorations, etc. • la mise en œuvre de mesures de contrôle de l'infection adaptées aux contextes, y compris les mesures administratives appropriées, la coordination des activités de lutte contre les infections, les mesures de protection personnelle et de contrôles environnementaux • la mise à disposition de thérapie préventive, le cas échéant, etc. <p>► Les activités de prévention et de prise en charge de la tuberculose chez les prisonniers doivent être intégrées dans l'intervention «Populations-clés touchées : prisonniers»</p>
	Activités conjointes avec d'autres programmes et secteurs (prise en charge et prévention de la TB)	<p>Comprend la collaboration avec d'autres prestataires de services pour les patients atteints de comorbidités, y compris le diabète, ainsi qu'avec d'autres secteurs que ceux de la santé tels que la justice, le travail, les mines, etc. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'établissement de mécanismes de collaboration entre prestataires / secteurs • la surveillance • le dépistage, la détection et la prise en charge des comorbidités • l'établissement de systèmes d'orientation • le renforcement des capacités des professionnels de santé, etc. <p>► Les activités liées à la collaboration avec la santé maternelle et infantile doivent être intégrées dans les modules relatifs à la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile.</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prise en charge et prévention de la tuberculose	Suppression des obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux services de prévention et de prise en charge de la tuberculose	<p>Comprend les activités liées à l'élimination des obstacles à la disponibilité et à l'accessibilité des interventions de lutte contre la tuberculose, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités visant la réduction du rejet social des patients tuberculeux • l'accès à la justice pour les victimes de discrimination ou de violations des droits humains • l'autonomisation juridique, etc. <p>► Des interventions fondées sur des éléments concrets seront identifiées et affinées par le groupe de travail sur la tuberculose, les questions de genre et les droits humains. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la fiche technique.</p>
	Autre interventions relatives a la prise en charge et prevention de la TB	<i>Veuillez préciser</i>
Tuberculose/VIH	Interventions conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH	<p>Comprend la mise en œuvre de 12 éléments d'activités conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH qui sont alignés sur le programme de lutte contre le VIH. Cela inclut des activités visant à établir et renforcer les mécanismes de prestation de services intégrés de lutte contre la tuberculose et le VIH, des activités visant à réduire la charge de la tuberculose chez les patients infectés par le VIH ainsi que des activités visant à réduire la charge du VIH chez les patients présentant une tuberculose suspectée ou diagnostiquée, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise en place et le renforcement d'un groupe de coordination des activités conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH à tous les niveaux • la planification conjointe de la lutte contre la tuberculose et le VIH pour intégrer la prestation des services de lutte contre les deux maladies • le dépistage du VIH chez les patients tuberculeux ainsi que l'administration précoce des antirétroviraux et du traitement préventif au cotrimoxazole chez les patients co-infectés • le dépistage de la tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et le recours à des outils moléculaires de dépistage rapide pour poser un diagnostic de tuberculose chez les PVVIH suspectées d'avoir contracté la maladie • un traitement préventif à l'isoniazide pour les personnes ayant contracté le VIH • des mesures administratives, environnementales et individuelles de lutte contre l'infection • l'achat de consommables et de médicaments qui ne sont pas couverts par le programme de lutte contre le VIH.
	Implication de tous les prestataires de soins (TB/VIH)	<p>Comprend des activités liées à la participation des prestataires de services publics et privés et des guérisseurs traditionnels aux activités de lutte contre la tuberculose et le VIH (dépistage, diagnostic, traitement et suivi des patients). Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités liées à l'établissement de normes, politiques et directives • l'évaluation de la situation, la cartographie des prestataires, des réunions, des accords, des protocoles d'accord • la formation des prestataires de services • la certification et l'accréditation • l'assurance qualité, la supervision et le suivi • le plaidoyer et la communication <p>► Les démarches mixtes public-privé font référence aux prestataires privés qui ne font pas partie du programme national de lutte contre la tuberculose (y compris les cliniques et hôpitaux privés à but lucratif et non lucratif)</p> <p>► Les démarches public-public font référence aux prestataires publics qui collaborent au programme national de lutte contre la tuberculose sans y être inclus.</p>
	Prise en charge communautaire de la coinfection TB/VIH	<p>Comprend des activités liées à la participation des communautés aux activités de lutte contre la tuberculose et le VIH, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conseils en matière de politiques, ainsi que la mise en œuvre et l'intensification de celles-ci • le plaidoyer et la communication • la formation et le renforcement des capacités des prestataires de services communautaires spécifiques à la tuberculose, d'anciens patients tuberculeux • un appui (y compris par des financements) aux interventions communautaires et aux services de proximité pour les patients co-infectés par le VIH et la tuberculose.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Tuberculose/VIH	Populations clés (TB/VIH) - prisonniers ou personnes se trouvant dans d'autres lieux fermés	<p>Comprend l'adaptation des services spécifiques à la tuberculose aux besoins de la population carcérale et des personnes en détention, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité et de leur accessibilité. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la détection active des cas au sein de la population carcérale, le dépistage de la tuberculose chez les PVVIH et le dépistage du VIH chez les patients tuberculeux • l'accès à une prise en charge et à un traitement adaptés de la tuberculose et du VIH • l'amélioration de la lutte contre les infections • la prestation de services de proximité mobiles, comprenant le dépistage régulier (notamment par l'utilisation de la radiographie, du test Xpert, de la microscopie) • la mise à disposition d'un traitement avec soutien • la rénovation et l'équipement des infrastructures de laboratoire pour la tuberculose dans les prisons ainsi que des mécanismes de transfert des échantillons entre les prisons et les laboratoires externes • le traitement préventif de la tuberculose • l'établissement de liens pertinents pour garantir la poursuite du traitement contre la tuberculose et du traitement antirétroviral à tous les stades de la détention (c.-à-d. pour les personnes placées sous traitement avant la détention, entre les différents stades de détention et à leur sortie de prison) • des liens avec les programmes de réduction des méfaits pour les prisonniers consommateurs de drogues, etc.
	Populations clés (TB/VIH) - autres	<p>Comprend des interventions destinées aux populations-clés touchées et aux groupes à haut risque, tels que les personnes déplacées, les migrants, les minorités ethniques / les populations autochtones, les mineurs, les enfants, les pauvres des zones urbaines, les personnes âgées et les consommateurs de drogues. Ces interventions prévoient l'adaptation des modèles de prise en charge de la tuberculose aux besoins des populations spécifiques pour que les services soient centrés sur les personnes et pour améliorer l'accessibilité, l'adéquation et la disponibilité de ces services. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche active des cas de tuberculose parmi les PVVIH ainsi que le dépistage du VIH et des services de conseil pour les patients tuberculeux au sein des populations-clés touchées • la prévention et la prise en charge communautaires de la tuberculose • des services de proximité mobiles dans les zones isolées, la collecte des expectorations dans les communautés, les dispositions prises pour le transport des expectorations, etc. • la mise en œuvre de mesures de contrôle de l'infection adaptées aux contextes, y compris des mesures administratives appropriées, la coordination des activités de lutte contre les infections, des mesures de protection personnelle et de contrôles environnementaux • la mise à disposition d'un traitement préventif, le cas échéant, etc. <p>► Les activités de lutte contre la tuberculose et le VIH chez les prisonniers sont intégrées dans l'intervention «Populations-clés touchées : prisonniers».</p>
	Activités conjointes avec d'autres programmes et secteurs (TB/HIV)	<p>Comprend la collaboration avec d'autres prestataires de services pour les patients atteints de comorbidités, y compris le VIH et le diabète, ainsi qu'avec d'autres secteurs que ceux de la santé. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'établissement de mécanismes de collaboration entre les prestataires/secteurs • la surveillance • le dépistage et la prise en charge des comorbidités • l'établissement de systèmes d'orientation des patients • le renforcement des capacités des professionnels de santé • des liens avec les programmes de réduction des méfaits pour les patients tuberculeux et les patients co-infectés par la tuberculose et le VIH consommateurs de drogues, etc.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Tuberculose/VIH	Suppression des obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent les programmes conjoints de lutte contre la tuberculose/le VIH	Comprend les activités liées à l'élimination des obstacles à la disponibilité et à l'accessibilité des interventions de lutte contre la tuberculose/le VIH, telles que: <ul style="list-style-type: none"> • des activités visant la réduction du rejet social des patients co-infectés par le VIH et la tuberculose • l'accès à la justice pour les victimes de discrimination ou de violations des droits humains • l'autonomisation juridique, etc. <p>► Des interventions fondées sur des éléments concrets seront identifiées et affinées par le groupe de travail sur la tuberculose, les questions de genre et les droits humains. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la fiche technique.</p>
	Autres interventions relatives à la coinfection TB/VIH	<i>Veuillez préciser</i>
Tuberculose multirésistante	Détection et diagnostic des cas : tuberculose multirésistante	Les activités menées au titre de ce module peuvent inclure, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • la détection précoce, y compris le recours à des outils moléculaires de diagnostic rapide (test GeneXpert, technique LiPA pour les médicaments de première et deuxième intentions) dans des structures décentralisées. • la mise en culture et le test de sensibilité aux médicaments, au minimum dans les laboratoires de référence.
	Traitement : tuberculose multirésistante	Comprend la mise à disposition sous surveillance, d'un traitement de deuxième intention pour les patients atteints de tuberculose multirésistante, administré selon des modèles de soins appropriés. En outre, les activités de ce type peuvent inclure: <ul style="list-style-type: none"> • le soutien social • la gestion des effets indésirables des médicaments • le suivi de la réponse au traitement par les services biologiques et cliniques pour les patients sous traitement • la coordination du traitement antirétroviral chez les patients co-infectés vivant avec le VIH • l'introduction de schémas thérapeutiques plus courts et de nouveaux médicaments (Bédaquiline/Délamanide) pour les patients atteints de tuberculose multirésistante • la pharmacovigilance active (en cas d'utilisation de médicaments qui n'ont pas encore terminé les essais de phase III), etc.
	Prévention de la tuberculose multirésistante	Comprend des activités liées à la mise en œuvre de mesures de contrôle de l'infections à tous les niveaux, y compris les mesures administratives appropriées, la coordination des activités de lutte contre l'infection, les mesures de protection personnelle et de contrôles environnementaux.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Tuberculose multirésistante	Participation de tous les prestataires de soins (TB-MR)	<p>Comprend des activités liées à la participation des prestataires de services publics et privés et des guérisseurs traditionnels aux activités de lutte contre la tuberculose multirésistante (dépistage, diagnostic, traitement et suivi des patients). Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités liées à l'établissement de normes, politiques et directives relatives à la tuberculose multirésistante • l'évaluation de la situation, la cartographie des prestataires, des réunions, des accords, des protocoles d'accord • la formation des prestataires de services • la certification et l'accréditation • l'assurance qualité, la supervision et le suivi • le plaidoyer et la communication <p>▶ Les démarches mixtes public-privé font référence aux prestataires privés qui ne font pas partie du programme national de lutte contre la tuberculose (y compris les cliniques et hôpitaux privés à but lucratif et non lucratif).</p> <p>▶ Les démarches public-public font référence aux prestataires publics qui collaborent au programme national de lutte contre la tuberculose sans y être inclus.</p>
	Prise en charge communautaire de la TB-MR	<p>Comprend des activités liées à la participation des communautés à la gestion de la tuberculose multirésistante, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conseils en matière de politiques, ainsi que la mise en œuvre et l'intensification des activités liées à la tuberculose multirésistante au sein de la communauté • le plaidoyer et la communication • la formation et le renforcement des capacités des prestataires de services communautaires spécifiques à la tuberculose, d'anciens patients tuberculeux • l'appui (y compris par des financements) aux interventions communautaires et aux services de proximité pour les patients atteints de tuberculose multirésistante.
	Populations clés (TB-MR) - prisonniers	<p>Comprend l'adaptation des services spécifiques à la tuberculose aux besoins de la population carcérale et des personnes en détention, ainsi que l'amélioration de leur disponibilité et de leur accessibilité. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche active des cas de tuberculose multirésistante au sein de la population carcérale • l'amélioration du contrôle des infections • la prestation de services de proximité mobiles, comprenant le dépistage régulier (notamment par l'utilisation de la radiographie, du test Xpert, de la microscopie) • le recours à des outils moléculaires de diagnostic rapide (test GeneXpert, technique LiPA pour les médicaments de première et deuxième intentions) • la mise à disposition d'un traitement avec soutien • la rénovation et l'équipement des infrastructures de laboratoire pour la tuberculose dans les prisons ainsi que des mécanismes de transfert des échantillons entre les prisons et les laboratoires externes • le traitement préventif de la tuberculose, le cas échéant • l'établissement de liens pertinents pour garantir la poursuite du traitement contre la tuberculose multirésistante à tous les stades de la détention (c.-à-d. pour les personnes placées sous traitement avant la détention, entre les différents stades de détention et à leur sortie de prison) • des liens avec les programmes de réduction des méfaits pour les prisonniers consommateurs de drogues, etc. <p>▶ Les interventions liées à la tuberculose multirésistante menées au sein des populations carcérales doivent être intégrées ici. Les autres activités menées auprès des prisonniers (en lien avec la prévention et la prise en charge de la tuberculose et de la co-infection tuberculose/VIH) doivent être incluses dans les modules et interventions respectifs.</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Tuberculose multirésistante	Populations clés (TB-MR) - autres	<p>Comprend des interventions destinées aux populations-clés touchées et aux groupes à haut risque, tels que les personnes déplacées, les migrants, les minorités ethniques / les populations autochtones, les mineurs, les enfants, les pauvres des zones urbaines, les personnes âgées et les consommateurs de drogues. Ces interventions prévoient l'adaptation des services de lutte contre la tuberculose multirésistante aux besoins des populations spécifiques pour que les services soient centrés sur les personnes et pour améliorer l'accessibilité, l'adéquation et la disponibilité de ces services. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche active des cas de tuberculose multirésistante • le recours à des outils moléculaires de diagnostic rapide (test GeneXpert, technique LiPA pour les médicaments de première et deuxième intentions) • la prévention et la prise en charge communautaires de la tuberculose multirésistante • des services de proximité mobiles dans les zones isolées, la collecte des expectorations dans les communautés, les dispositions prises pour le transport des expectorations, etc. • la mise à disposition d'un traitement préventif, le cas échéant • la mise en œuvre de mesures de lutte contre les infections adaptées aux contextes, y compris des mesures administratives appropriées, la coordination des activités de lutte contre les infections, des mesures de protection personnelle et de contrôles environnementaux <p>► Les activités de prévention et de prise en charge de la tuberculose menées auprès des populations carcérales sont intégrées dans l'intervention «Populations-clés touchées : prisonniers»</p>
	Activités conjointes avec d'autres programmes et secteurs (TB-MR)	<p>Comprend la collaboration avec d'autres prestataires de services pour les patients atteints de comorbidités, y compris le diabète, ainsi qu'avec d'autres secteurs que ceux de la santé tels que les secteurs minier, de la justice, du travail, etc. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'établissement de mécanismes de collaboration entre les prestataires / secteurs • la surveillance • le dépistage et la prise en charge des comorbidités • l'établissement de systèmes d'orientation des patients • le renforcement des capacités des professionnels de santé, etc. <p>► Les activités liées à la collaboration avec la santé maternelle et infantile doivent être intégrées dans les modules relatifs à la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile.</p>
	Suppression des obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent l'accès au traitement de la tuberculose multirésistante	<p>Comprend les activités liées à l'élimination des obstacles à la disponibilité et à l'accessibilité du traitement de la tuberculose multirésistante, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités visant la réduction du rejet social des patients atteints de tuberculose multirésistante • l'accès à la justice pour les victimes de discrimination ou de violations des droits humains • l'autonomisation juridique, etc. <p>► Des interventions fondées sur des éléments concrets seront identifiées et affinées par le groupe de travail sur la tuberculose, les questions de genre et les droits humains. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la fiche technique.</p>
	Autre interventions relatives a la TB-MR	<i>Veuillez préciser</i>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Gestion de programme	Politiques, planification, coordination et gestion des programmes nationaux de lutte contre les maladies	<p>Comprend des activités liées aux politiques, à la planification et à la gestion des trois programmes nationaux de lutte contre les maladies (VIH, tuberculose et paludisme) aux niveaux central et régional, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration des plans stratégiques nationaux ainsi que des plans opérationnels et des budgets annuels (en veillant à établir des liens avec le plan stratégique national de la santé) • le suivi stratégique, l'assistance technique et la supervision depuis le niveau national jusqu'au niveau infranational ; • la planification des ressources humaines / la dotation en effectifs et leur formation (en lien avec le plan national des ressources humaines en santé) et les autres coûts en ressources humaines pour la santé liés au renforcement des plans et programmes nationaux de lutte contre les maladies ; • la coordination avec les autorités locales et celles des districts • des réunions trimestrielles • du matériel informatique et bureautique • une procédure d'établissement de partenariats incluant le plaidoyer, la sensibilisation du public, ainsi que des activités de communication menées par les partenaires et les acteurs du programme national • la mobilisation des responsables pour appuyer la mise en œuvre et la pérennité du programme, etc. • une politique et une planification intersectorielles (p. ex., sur la protection et les déterminants sociaux associés à la justice, au logement, au travail, à la pauvreté et à la protection sociale), ainsi que la participation des populations-clés touchées à la planification <p>► Les activités liées à l'élaboration des plans stratégiques nationaux du secteur de la santé et leur alignement sur les plans de lutte contre chacune des maladies doivent être intégrées dans le module « Renforcer les stratégies nationales de santé et harmonisation avec les plans spécifiques aux maladies » relatif aux systèmes résilients et pérennes pour la santé.</p>
	Gestion des subventions	<p>Comprend des activités spécifiques liées à la gestion des subventions du Fonds mondial au niveau de l'unité de gestion de projet, du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires. Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration et la transmission de documents relatifs aux subventions • le suivi stratégique et l'assistance technique liés à la mise en œuvre et à la gestion des subventions du Fonds mondial et aux exigences spécifiques du Fonds mondial • la supervision, depuis le niveau du bénéficiaire principal jusqu'à celui des sous-bénéficiaires (applicable lorsque le programme national de lutte contre la maladie n'est pas le bénéficiaire principal) • la planification des ressources humaines / la dotation en effectifs, les formations et frais généraux y afférents • les frais de fonctionnement • la coordination avec le programme national, les autorités locales et celles des districts • des réunions trimestrielles, ainsi que du matériel informatique et bureautique au niveau du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires • la mobilisation des leaders responsables pour appuyer la mise en œuvre et la pérennité/viabilité du programme, etc.
	Autre gestion de programme	<i>Veillez préciser</i>
Modules relatifs aux systèmes résilients et pérennes pour la santé		Les modules et interventions liés aux systèmes résilients et pérennes pour la santé seront inclus dans le cadre modulaire y afférent.

Liste des indicateurs de base

Les indicateurs marqués par (M) sont des indicateurs mandataires qui doivent être inclus dans le cadre de résultats pour les pays classés « Focused », si ces modules respectifs sont soutenus par le Fonds mondial.

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'impact (tous les modules)	Impact	TB I-1	Taux de prévalence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	X	
	Impact	TB I-2	Taux d'incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	X	
	Impact	TB I-3 ^(M)	Taux de mortalité par tuberculose (pour 100 000 habitants)	X	
	Impact	TB I-4 ^(M)	Prévalence de TB-RR et/ou TB-MR parmi les nouveaux cas détectés : Proportion de nouveaux cas de tuberculose avec TB-RR et/ou TB-MR	X	
	Impact	TB/HIV I-1	Taux de mortalité par tuberculose/VIH (pour 100 000 habitants)	X	
Indicateurs d'effet (tous les modules)	Effet	TB O-1a	Taux de déclaration des cas de tuberculose, toutes formes confondues, bactériologiquement confirmés et cliniquement diagnostiqués, pour 100 000 habitants, cas nouveaux et récidives	X	
	Effet	TB O-2a	Taux de succès thérapeutique, toutes formes confondues- bactériologiquement confirmés et cliniquement diagnostiqués, nouveaux cas et récidives	X	✓

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'effet (tous les modules)	Effet	TB O-6	Notification des cas de TB-RR et/ou TB-MR – Pourcentage de cas notifiés bactériologiquement confirmés, résistants aux médicaments TB-RR et/ou TB-MR** en tant que proportion de tous les cas estimés TB-RR et/ou TB-MR <i>**RR= rifampicin-resistant; MR = multidrug-resistant</i>	X	
	Effet	TB O-4 ^(M)	Taux de succès thérapeutique de TB-RR et/ou TB-MR : pourcentage de cas de tuberculose résistante à la rifampicine et/ou tuberculose multirésistante traités avec succès	TB-XDR	✓
	Effet	TB O-5 ^(M)	Couverture de traitement de la TB : Pourcentage de nouveaux cas et rechutes qui ont été notifiés et traités parmi le nombre estimé de cas de TB dans la même année (toutes formes de TB – bactériologiquement confirmées et cliniquement diagnostiquées)	X	✓
TB Care and Prevention	Couverture/ produit	TCP-1 ^(M)	Nombre de cas déclarés de tuberculose, toutes formes confondues, bactériologiquement confirmés et cliniquement diagnostiqués, <i>nouveaux cas et récurrences</i>	Sexe (Féminin, Masculin), Age (<15; 15+) HIV statut (positif, négatif, non documenté), Type (bactériologiquement confirmé)	✓
	Couverture/ produit	TCP-2 ^(M)	Taux de succès thérapeutique- toutes formes confondues: Pourcentage de cas de TB, toutes formes confondues, bactériologiquement confirmés et diagnostiqués cliniquement, traités avec succès (guéris et traitement terminé) parmi tous les cas de TB ayant commencé le traitement pendant une période déterminée, nouveaux cas et récurrences	Sexe (féminin, masculin) Âge (< 15 ; 15+) statut sérologique VIH (positif, négatif, non documenté)	✓
	Couverture/ produit	TCP-3	Pourcentage de laboratoires présentant des performances satisfaisantes d'assurance qualité externe pour la microscopie de frottis, parmi le nombre total de laboratoires effectuant des analyses par microscopie de frottis pendant la période couverte par le rapport	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Prise en charge et prévention de la tuberculose	Couverture/ produit	TCP-4	Pourcentage d'entités déclarantes (districts ou unités de gestion de base) n'ayant communiqué aucune rupture de stocks des médicaments antituberculeux de première intention au dernier jour du trimestre	X	
	Couverture/ produit	TCP-5	Nombre d'enfants âgés de moins de 5 en contact avec des patients tuberculeux qui ont commencé un traitement préventif à l'isoniazide	X	
	Couverture/ produit	TCP-6a	Nombre de cas de TB (toutes formes) notifiées parmi les prisonniers	X	
	Couverture/ produit	TCP-6b	Nombre de cas de TB (toutes formes) notifiées parmi les populations clés affectées / groupes à haut risque (autres que les prisonniers)	Migrants/ réfugiés/ IDPs Autre(s) groupe(s) de population	
	Couverture/ produit	TCP-7a	Nombre de cas déclarés de tuberculose (toutes formes confondues) par les prestataires extérieurs au programme national de lutte contre la tuberculose – structures privées/non gouvernementales	X	
	Couverture/ produit	TCP-7b	Nombre de cas déclarés de tuberculose (toutes formes confondues) par les prestataires extérieurs au programme national de lutte contre la tuberculose – secteur public	X	
	Couverture/ produit	TCP-7c	Nombre de cas déclarés de tuberculose (toutes formes confondues) par les prestataires extérieurs au programme national de lutte contre la tuberculose – services communautaires	X	
	Couverture/ produit	TCP-8	Pourcentage de nouveaux patients TB et de rechutes testés avec les tests rapides recommandés par l'OMS lors du diagnostic	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Tuberculose multirésistante	Couverture/ produit	MDR TB-6	Pourcentage de patients TB ayant un résultat au Test de Sensibilité des Médicaments (DST) pour au moins la rifampicine parmi le nombre total de cas déclarés (nouveaux et retraitements) dans/pour la même année	X	
	Couverture/ produit	MDR TB-2 ^(M)	Nombre de cas de tuberculose, résistante à la rifampicine et/ou tuberculose multirésistante confirmés	Sexe (féminin, masculin); Age (<15; 15+)	
	Couverture/ produit	MDR TB-3 ^(M)	Nombre de cas de tuberculose résistante à la rifampicine et/ou tuberculose multirésistante qui ont commencé un traitement de deuxième intention	Sexe (féminin, masculin); Age (<15; 15+); Nouveau traitement TB; Régime court	✓
	Couverture/ produit	MDR TB-4	Pourcentage de cas de tuberculose résistante à la rifampicine et/ou tuberculose multirésistante qui, ayant commencé un traitement de la tuberculose multirésistante, ont été perdus de vue pendant les six premiers mois du traitement	X	
	Couverture/ produit	MDR TB-5	Pourcentage de laboratoires faisant des test de sensibilites des medicaments (DST) qui présentent des performances satisfaisantes en termes d'assurance qualité externe	X	
	Couverture/ produit	MDR TB-7	Pourcentage de cas de TB-MR confirmés testés pour leur sensibilité à toute fluoroquinolone et tout médicament de deuxième ligne injectable	X	
	Couverture/ produit	MDR TB-8	Nombre de cas de TB XDR enrôlés sous traitement	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Tuberculose/ VIH	Couverture/ produit	TB/HIV-5	Pourcentage de nouveaux patients TB et de rechute enregistrés dont le statut VIH est documenté	X	
	Couverture/ produit	TB/HIV-6 ^(M)	Pourcentage de nouveaux patients tuberculeux et de rechutes, séropositifs au VIH, sous traitement antirétroviral au cours du traitement de la tuberculose	X	✓
	Couverture/ produit	TB/HIV-3.1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH pris en charge (y compris soins PTME) chez qui les signes de la tuberculose ont été recherchés au sein des structures de soins ou traitement du VIH	X	
	Couverture/ produit	TB/HIV-4.1	Pourcentage de personnes vivant avec le VIH nouvellement enrôlées dans les soins du VIH qui ont commencé le traitement préventif de la TB	X	
Système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation	Couverture/ produit	M&E-1	Pourcentage d'entités déclarantes présentant leurs rapports dans les délais selon les directives nationales	X	

1. Les activités transversales destinées à renforcer les systèmes résilients et pérennes pour la santé **en lien avec plus d'un programme de lutte contre les maladies** doivent être incluses dans les modules RSSH. Ces activités comprennent la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, les systèmes de gestion et de l'information sanitaire, les ressources humaines pour la santé, la prestation de services intégrés liés à la santé génésique, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, la gouvernance et l'élaboration de stratégies, ainsi que la gestion financière. Par exemple, le renforcement ou l'élaboration de stratégies nationales d'achat doivent être intégrés dans le module «Systèmes résilients et pérennes pour la santé systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement».
2. Toutes les activités liées au renforcement des **systèmes de suivi et d'évaluation spécifiques à une maladie** doivent également être intégrées dans le module «Systèmes résilients et pérennes pour la santé : système de gestion et d'information sanitaire et suivi et évaluation», étant donné qu'elles visent à renforcer l'ensemble des systèmes de gestion et d'information sanitaire. Par exemple, la surveillance du paludisme, y compris les activités relatives à la surveillance de l'élimination de la maladie, doivent être incluses dans ce module.
3. Les activités qui ont la capacité de renforcer les composantes des systèmes de santé **mais qui profitent à un seul programme de lutte contre la maladie** doivent être intégrées dans les modules correspondants pour la maladie en question. Par exemple, l'achat de tests de diagnostic rapide du paludisme (qui améliore la qualité et l'efficacité de la prestation de services) doit être intégré dans le module correspondant pour le paludisme; le déploiement d'un plus grand nombre de prestataires de services pour accroître la couverture des services de PTME doit être intégré dans le module correspondant relatif au VIH, etc. La seule exception concerne les systèmes de gestion et d'information sanitaire ainsi que le suivi et l'évaluation (voir le point 2).
4. Le renforcement des capacités, les salaires et les autres activités ainsi que les coûts de recrutement et de fidélisation des ressources humaines qui contribuent à la lutte contre une seule maladie doivent être inclus dans les modules et les interventions correspondants à cette maladie (par exemple, les ressources humaines et les coûts connexes pour la lutte antivectorielle doivent être intégrés dans l'intervention correspondante du module relatif à la lutte antivectorielle). Les activités et les coûts similaires destinés à appuyer une intervention transversale spécifique en faveur de systèmes résilients et pérennes pour la santé doivent être intégrés dans l'intervention correspondante. Par exemple, les coûts en ressources humaines liés aux «Systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement» doivent être inclus dans ce module/ces interventions. La seule exception concerne les coûts en ressources humaines pour les deux premières interventions du module «Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité» («Environnement politique et programmatique favorable» et «Organisation des services et gestion des établissements») qui doivent être inclus dans le module «Ressources humaines pour la santé».

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Lutte antivectorielle	Moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée d'action : campagne de masse	<p>Comprend les activités liées à la planification et à la mise en œuvre de campagnes de distribution de masse de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la distribution de masse des moustiquaires (ciblant des groupes de population spécifiques, pour atteindre une couverture universelle, en riposter à une épidémie) • la coordination, la planification et la budgétisation, les approvisionnements, la logistique et la gestion des déchets • les supports de communication/d'information, d'éducation et de communication (IEC) liés aux campagnes à grande échelle • les formations, la supervision, le suivi et le rapportage des opérations de routine • les coûts en ressources humaines spécifiques aux campagnes. <p>► Cette intervention n'inclut pas les enquêtes a base communautaire.</p>
	Moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée d'action : distribution continue	<p>Cette intervention englobe les activités liées à la distribution régulière de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée par le biais de différents canaux. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la distribution des moustiquaires à travers les services de consultations prénatales, le Programme Elargi de Vaccination (PEV), les services de routine fournis dans des formations sanitaires publiques et privées, les écoles/la distribution a base communautaire, la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée dans le cadre d'une riposte à une épidémie • la coordination, la planification et la budgétisation, les approvisionnements, la logistique • la communication/les activités pour le changement de comportement • les formations, la supervision, etc. <p>► Si la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée est assurée par des services de routine du ministère de la Santé (p.ex., CPN, PEV), le suivi des opérations de routine, la gestion des déchets et les coûts liés aux ressources humaines devront être inclus dans le module « Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité » relatif aux systèmes de santé résistants et pérennes.</p> <p>► Si la distribution de telles moustiquaires se fait a travers des canaux distincts, tels que les écoles ou les communautés, le suivi des opérations de routine ainsi que la communication de l'information, la gestion des déchets et les coûts en ressources humaines doivent être inclus dans cette intervention.</p>
	Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent	<p>Comprend la planification et la mise en œuvre de la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le recensement des foyers qui feront l'objet de la pulvérisation • l'approvisionnement en insecticides, en équipements et en autres produits • les supports de communication/IEC liés aux campagnes de pulvérisation intradomiciliaire • la coordination, la planification et la budgétisation, la logistique et la mise en œuvre des campagnes de pulvérisation intradomiciliaire • la pulvérisation intradomiciliaire dans le cadre de la riposte a une épidémie • le respect des normes environnementales et la gestion des déchets • les formations, la supervision, le suivi et la communication de l'information relatifs aux opérations • les coûts en ressources humaines spécifiques aux campagnes, etc. <p>► Ce module n'inclut pas les enquêtes en milieu communautaire.</p>
	Autres mesures de lutte antivectorielle	<p>Comprend la mise en œuvre de stratégies de gestion de l'environnement telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration de la conception ou de la mise en œuvre des projets de développement des ressources en eau destinés à réduire ou à supprimer les gîtes larvaires • les mesures de lutte biologique (p. ex., larvicides bactériens et poissons larvivores) pour cibler et tuer les larves de vecteurs • les larvicides et adulticides chimiques permettant de réduire la transmission en réduisant ou en interrompant la durée de vie des vecteurs • la coordination, la planification et la budgétisation, les approvisionnements et la logistique • les formations, la supervision, le suivi et la communication de l'information relatifs aux opérations • les coûts en ressources humaines spécifiques aux opérations, etc.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Lutte antivectorielle	Surveillance entomologique	<p>Comprend un éventail d'activités liées à la surveillance entomologique. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les activités visant à déterminer et à caractériser l'espèce de moustique dominante dans la région, la densité des vecteurs et les habitudes nutritionnelles • les tests de sensibilité des moustiques aux insecticides • la planification et la mise en œuvre de la surveillance entomologique, la capture et les tests des moustiques • l'approvisionnement en matériel entomologique • les formations • l'entretien des insectariums • les coûts en ressources humaines spécifiques aux opérations • la planification de la gestion de la résistance aux insecticides, etc.
	IEC/CCC (lutte anti-vectorielle)	<p>Comprend des activités de plaidoyer, de communication et de mobilisation sociale liées à la lutte antivectorielle. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation de supports/kits de plaidoyer (y compris des kits destinés aux CBO et aux ONG) • les manifestations de sensibilisation et de mobilisation ciblant les décideurs et les acteurs clés • les campagnes multimédias, émissions radio et TV éducatives, chansons publicitaires, panneaux d'affichage, radio communautaire, etc. • l'élaboration et la diffusion de supports IEC • la formation des agents de santé communautaires et des volontaires de la communauté à communiquer efficacement pour le changement de comportement (CCC) et d'une mobilisation communautaire pour lutter contre le paludisme • des réunions de sensibilisation des leaders d'opinion au niveau des villages et des communautés • les coûts en ressources humaines spécifiques à l'IEC/CCC relatives aux interventions de lutte antivectorielle, etc. <p>► Toutes les activités de communication/IEC/CCC spécifiques aux campagnes de distribution à grande échelle de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée et aux campagnes de pulvérisation intradomestique d'insecticide à effet rémanent doivent être incluses dans les interventions respectives.</p>
	Suppression des obstacles liés aux droits humains et au genre entravant l'accès aux programmes de lutte antivectorielle	<p>Comprend des activités destinées à garantir que les populations exclues socialement et juridiquement bénéficient des programmes de lutte antivectorielle.</p> <p>► Des activités et orientations fondées sur des résultats avérés seront élaborées par le groupe de travail sur le paludisme et les questions de genre et de droits humains.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la note d'information.</p>
Prise en charge des cas	Traitement en milieu hospitalier	<p>Comprend des activités liées au dépistage et au traitement des cas de paludisme au sein des établissements de soins de santé. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'approvisionnement en matériel de diagnostic, tests de dépistage rapide, réactifs et médicaments antipaludiques ; • l'assurance qualité des services de laboratoire relatifs au paludisme • la formation et la supervision des prestataires de soins • l'assistance technique • la prise en charge des cas dans les formations sanitaires dans le cadre d'une riposte épidémique <p>► Le renforcement des laboratoires nationaux de référence, etc., doivent être inclus dans le module «Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité» relatif aux systèmes de santé résistants et pérennes.</p>
	Préparation aux épidémies	<p>Comprend des activités liées à l'élaboration/l'affinement de la stratégie de riposte épidémique. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la détection de l'épidémie • l'appui pour le recrutement et les salaires, etc. <p>► Les interventions relatives à la riposte épidémique, telles que la lutte antivectorielle, la prise en charge des cas, etc. doivent être incluses dans les modules respectifs</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prise en charge des cas	Prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire	Comprend des activités liées au dépistage et au traitement des cas de paludisme au niveau communautaire. Cela peut notamment inclure : <ul style="list-style-type: none"> • l'approvisionnement en tests de dépistage rapide et médicaments antipaludiques • la formation et la supervision des agents de santé communautaire • l'assistance technique • les primes/paiements versés aux agents de santé communautaires participant à la prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire • la prise en charge des cas au niveau communautaire dans le cadre d'une riposte épidémique, etc.
	Dépistage actif des cas et investigation (phase d'élimination)	Comprend des activités d'investigation active de cas/foyers, ainsi que la riposte y afférente. Cela peut notamment inclure: <ul style="list-style-type: none"> • les investigations des cas visant à établir si l'infection a été contractée localement et, par conséquent, s'il existe, ou non, une transmission continue au niveau local • des enquêtes sur les foyers d'infection pour délimiter et caractériser la zone ainsi que la population à risque • la recherche de cas au sein de la communauté au travers de mesures actives, ainsi que le traitement approprié de tous les cas d'infection • la supervision, la formation et l'assistance technique.
	Surveillance de l'efficacité thérapeutique	Comprend des activités telles que : <ul style="list-style-type: none"> • la création de sites sentinelle • l'équipement et les fournitures • la formation, l'assistance technique et l'assurance qualité • l'appui le recrutement et les salaires, etc.
	Paludisme grave	Recouvre la prise en charge des cas de paludisme grave. Cela peut notamment inclure : <ul style="list-style-type: none"> • l'approvisionnement en médicaments antipaludiques • les services de soutien • la formation des prestataires de soins • l'assistance technique • la prise en charge des cas de paludisme grave pendant les épidémies.
	Prise en charge dans le secteur privé	Comprend des activités liées: <p>(A) Au dépistage et au traitement des cas de paludisme dans le secteur privé. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'approvisionnement en matériel de diagnostic, tests de dépistage rapide, réactifs et médicaments antipaludiques (s'il n'est pas intégré dans le mécanisme de subventionnement) • l'assurance qualité des services de laboratoire spécifiques au paludisme • la formation et la supervision des prestataires de soins • l'assistance technique • la prise en charge des cas par le secteur privé dans le cadre d'une réponse épidémique, etc. <p>(B) Aux mécanismes de subventionnement du secteur privé, y compris</p> <ul style="list-style-type: none"> • la négociation des prix • Subvention des prix usine <ul style="list-style-type: none"> • les interventions de soutien destinées à faciliter le passage à l'échelle sûr et efficace de l'accès au diagnostic et au traitement dans le secteur privé. Par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • les campagnes de marketing/IEC/CCC/communication de masse • la formation des prestataires du secteur privé (p.ex., formation des professionnels de santé à la réalisation de tests de dépistage rapide) • des activités politiques et réglementaires, l'assurance et le contrôle qualité • le groupe de travail national sur le co-paiement, etc.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prise en charge des cas	Assurance Quality des médicaments et produits de santé	<p>Comprend des activités liées à l'examen et à la surveillance de la qualité des médicaments antipaludiques, ainsi qu'au retrait des médicaments non conformes ou contrefaits. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'établissement de réglementations par les autorités nationales de réglementation des médicaments • le retrait des monothérapies à base d'artémisinine (protocoles, directives, audits) • le rappel actif et l'élimination des stocks de monothérapies à base d'artémisinine présents sur le marché • des activités visant l'application des réglementations (p. ex., inspections régulières des officines, confiscation et destruction des produits, suspension des licences de vente, amendes, poursuites judiciaires) • la formation et la supervision • la communication/le changement des comportements • l'assistance technique <p>► Le renforcement de l'appareil réglementaire national doit être intégré dans l'intervention «Environnement politique et programmation favorable» du module «Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité» relatif aux systèmes résistants et pérennes pour la santé.</p>
	IEC/CCC (prise en charge)	<p>Comprend les activités de plaidoyer, de communication et de mobilisation sociale liées à la prise en charge des cas de paludisme. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la préparation de supports/kits pour le plaidoyer (y compris les kits destinés aux OBC et aux ONG) • les seances de sensibilisation et de mobilisation ciblant les décideurs et acteurs clés • les campagnes multimédias, émissions TV et radio éducatives, chansons publicitaires, panneaux d'affichage et radio communautaire, etc. • l'élaboration et la diffusion de supports IEC • la formation des agents de santé communautaires et des volontaires de la communauté à communiquer efficacement pour le changement des comportements • la mobilisation communautaire contre le paludisme • les réunions de sensibilisation des leaders d'opinion au niveau des villages et des communautés • les coûts en ressources humaines spécifiques aux activités d'IEC/CCC pour les interventions de prise en charge des cas hors activités ordinaires, etc.
	Suppression des obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux interventions de prise en charge	<p>Comprend les activités destinées à garantir que les populations exclues socialement et juridiquement bénéficient des interventions de prise en charge des cas de paludisme.</p> <p>► Des activités et orientations fondées sur des résultats avérés seront élaborées par le groupe de travail sur le paludisme et les questions de genre et de droits humains.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la note d'information.</p>
	Autres interventions relatives a la prise en charge	<i>Veuillez préciser</i>
Interventions de prévention spécifiques	Traitement préventif intermittent : femmes enceintes	<p>Comprend des activités telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'achat et la mise à disposition de traitements préventifs intermittents à base de sulfadoxine-pyriméthamine pendant la grossesse • les fournitures nécessaires aux DOTS : gobelets, eau • la formation et la supervision des prestataires de soins • l'assistance technique, etc. <p>► Les coûts en ressources humaines liés au personnel des centres de consultations prénatales ne doivent pas être inclus.</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Interventions de prévention spécifiques	Traitement préventif intermittent : nourrissons	Comprend des activités liées à l'administration de cycles de traitement complets par sulfadoxine-pyriméthamine par l'intermédiaire du Programme élargi de vaccination (PEV) à des intervalles précis correspondant aux calendriers de vaccination systématique. Cela peut notamment inclure: <ul style="list-style-type: none"> • les fournitures nécessaires aux DOTS : gobelets, eau • la formation et la supervision des prestataires de soins • l'assistance technique, etc. <p>► Les coûts en ressources humaines liés au personnel de santé hospitalier ne doivent pas être inclus.</p>
	Chimioprévention du paludisme saisonnier	Comprend des activités visant à prévenir les épisodes de paludisme dans les zones à forte transmission saisonnière de la maladie. Cela peut notamment inclure: <ul style="list-style-type: none"> • l'approvisionnement en antipaludéens (AQ-SP) • la coordination, la planification et la budgétisation, la logistique, la communication et la mise en œuvre • la formation, la supervision, le suivi et la communication de l'information relatifs aux opérations de routine • la pharmacovigilance • le suivi de la pharmacorésistance • les coûts en ressources humaines spécifiques aux campagnes.
	Administration de médicaments à grande échelle	Comprend des activités destinées à interrompre la transmission du paludisme. Cela peut notamment inclure: <ul style="list-style-type: none"> • l'approvisionnement en antipaludéens • la coordination, la planification et la budgétisation, la logistique et la communication • les formations • la supervision, le suivi et la communication de l'information relatifs aux opérations ordinaires • la pharmacovigilance • le suivi de la pharmacorésistance • les coûts en ressources humaines spécifiques aux campagnes. <p>► Cela n'inclut pas les enquêtes en milieu communautaire.</p>
	IEC/CCC (interventions de prévention spécifique)	Comprend des activités de plaidoyer, de communication et de mobilisation sociale liées à des interventions de prévention du paludisme spécifiques. Cela peut notamment inclure: <ul style="list-style-type: none"> • la préparation de supports/kits pour le plaidoyer (y compris les kits destinés aux OBC et aux ONG) • les séances de sensibilisation et de mobilisation ciblant les décideurs et acteurs clés • les campagnes multimédias, émissions TV et radio éducatives, chansons publicitaires, panneaux d'affichage et radio communautaire, etc. • l'élaboration et la diffusion de supports IEC • la formation des agents de santé communautaires et des volontaires de la communauté à communiquer efficacement pour le changement des comportements • la mobilisation communautaire contre le paludisme • les réunions de sensibilisation des leaders d'opinion au niveau des villages et des communautés • les coûts en ressources humaines spécifiques aux activités d'IEC/CCC pour les interventions de prévention spécifiques hors activités ordinaires, etc.
	Suppression des obstacles liés aux droits humains et au genre qui entravent l'accès aux interventions de prévention spécifiques	Comprend des activités destinées à garantir que les populations exclues socialement et juridiquement bénéficient des interventions de prévention spécifiques. <p>► Des activités et orientations fondées sur des résultats avérés seront élaborées par le groupe de travail sur le paludisme et les questions de genre et de droits humains. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la note d'information.</p>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Interventions de prévention spécifiques	Autres interventions de prévention spécifique	<i>Veillez préciser</i>
Gestion de programme	Politiques, planification, coordination et gestion des programmes nationaux de lutte contre les maladies	<p>Comprend des activités liées aux politiques, à la planification et à la gestion des trois programmes nationaux de lutte contre les maladies (VIH, tuberculose et paludisme) aux niveaux central et régional, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration des plans stratégiques nationaux, des plans opérationnels et des budgets annuels (en veillant à établir des liens avec le PNDS) • le suivi, l'assistance technique et la supervision depuis le niveau national jusqu'au niveau infranational • la planification des ressources humaines / la dotation en effectifs et leur formation (en lien avec le plan national relatif aux ressources humaines pour la santé) et les autres coûts en ressources humaines pour la santé liés au renforcement des plans et programmes nationaux de lutte contre les maladies • la coordination avec les autorités locales et celles des districts • les réunions trimestrielles • le matériel informatique et bureautique • l'établissement de partenariats incluant le plaidoyer, la sensibilisation du public, ainsi que les activités de communication menées par les partenaires et les acteurs du programme national • la mobilisation des responsables pour appuyer la mise en œuvre et la viabilité du programme, etc. • les politique et planification intersectorielles (p. ex., sur la protection et les déterminants sociaux associés à la justice, au logement, au travail, à la pauvreté et à la protection sociale), ainsi que la participation des populations-clés touchées à la planification. <p>► Les activités liées à l'élaboration des plans nationaux de développement du secteur de la santé et à leur harmonisation avec les plans stratégiques spécifiques à une maladie doivent être intégrées dans le module « Stratégies nationales de santé et harmonisation avec les plans de lutte spécifiques contre les maladies » relatif aux systèmes de santé résistants et pérennes.</p>
	Gestion des subventions	<p>Comprend des activités spécifiques liées à la gestion des subventions du Fonds mondial au niveau de l'unité de gestion de projet, du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires. Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration et la transmission de documents relatifs aux subventions • le suivi stratégique et l'assistance technique liés à la mise en œuvre et à la gestion des subventions du Fonds mondial et aux exigences spécifiques du Fonds mondial • la supervision, du niveau du bénéficiaire principal à celui des sous-bénéficiaires (applicable lorsque le programme national de lutte contre la maladie n'est pas le bénéficiaire principal) • la planification des ressources humaines / la dotation en effectifs, les formations et frais généraux • les frais de fonctionnement • la coordination avec le programme national, les autorités locales et celles des districts • les réunions trimestrielles, ainsi que le matériel informatique et bureautique au niveau du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires • la mobilisation des responsables pour appuyer la mise en œuvre et la viabilité du programme, etc.
	Autre gestion de programme	<i>Veillez préciser</i>
Modules relatifs aux systèmes résilients et pérennes pour la santé		Les modules et interventions liés aux systèmes résilients et pérennes pour la santé seront inclus dans le cadre modulaire y afférent.

Liste des indicateurs de base

Les indicateurs marqués par (M) sont des indicateurs mandataires qui doivent être inclure dans le cadre de résultats pour les pays classés « Focused », si ces modules respectifs sont soutenus par le Fonds mondial.

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'impact (tous les modules)	Impact	Malaria I-1 ^(M)	Cas de paludisme enregistrés, présumés et confirmés	Âge (<5; 5+) Type de cas (présumés; confirmés) Espèces (Pf, Pv, autres)	
	Impact	Malaria I-2.1	Cas de paludisme confirmés (par microscopie ou test de dépistage rapide) : taux pour 1000 habitants par an	X	
	Impact	Malaria I-3.1 ^(M)	Nombre de décès de patients hospitalisés dus au paludisme : taux pour 100,000 habitants par an	Âge (<5; 5+)	
	Impact	Malaria I-4	Taux de positivité aux tests de paludisme	Espèces (Pf); Type de tests (Microscopie, TDR)	
	Impact	Malaria I-5	Prévalence parasitaire palustre : proportion d'enfants âgés de 6 à 59 mois présentant une infection palustre	Sexe (féminin, masculin)	
	Impact	Malaria I-6	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, toutes causes confondues, pour 1000 naissances vivantes	Sexe (féminin, masculin)	
	Impact	Malaria I-9 ^(M)	Nombre de foyers actifs de paludisme	X	
	Impact	Malaria I-10 ^(M)	Incidence parasitaire annuelle : Cas de paludisme confirmés (par microscopie ou TDR) : population totale par an (Contextes d'élimination)	Source de l'infection : Importée, induite, local-autochtone, local-introduite	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'effet (tous les modules)	Effet	Malaria O-1a	Proportion de la population ayant dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide la nuit précédente	Sexe (féminin, masculin)	
	Effet	Malaria O-1b	Proportion d'enfants de moins de cinq ans qui ont dormi la nuit précédente sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide*	X	
	Effet	Malaria O-1c	Proportion de femmes enceintes qui ont dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide* la nuit précédente	X	
	Effet	Malaria O-2	Proportion de personnes disposant d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide dans leur foyer	X	
	Effet	Malaria O-3	Proportion de personnes utilisant une moustiquaire imprégnée d'insecticide parmi les personnes disposant d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide	Sexe (féminin, masculin)	
	Effet	Malaria O-4	Proportion de ménages équipés d'au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour deux personnes et/ou ayant fait l'objet de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent au cours des 12 derniers mois	X	
	Effet	Malaria O-6	Proportion de ménages disposant d'au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour deux personnes	X	
	Effet	Malaria O-7 ^(M)	Pourcentage de moustiquaires existantes utilisées la nuit précédente	X	
	Effet	Malaria O-8	Proportion de ménages pulvérisés par la PID pendant les 12 derniers mois	X	
	Effet	Malaria O-9 ^(M)	Taux d'examens sanguins annuel : pour 100 habitants par an (Contextes d'élimination)	Détection des cas (Active, Passive)	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Lutte antivectorielle	Couverture/ produit	VC-1 ^(M)	Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée distribuées aux populations à risque à travers de campagnes à grande échelle	X	✓
	Couverture/ produit	VC-3 ^(M)	Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée distribuées de manière continue aux groupes à risque cibles	Femmes enceintes; Enfants <5 ans; enfants scolarisés; migrants/ Déplacés Internes; Autre(s) groupe(s) de population	✓
	Couverture/ produit	VC-5	Proportion de ménages dans les zones cibles ayant reçu une pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent au cours de la période couverte par le rapport	X	✓
	Couverture/ produit	VC-6.1	Proportion de la population protégée par la PID pendant les 12 derniers mois dans les zones cibles pour la PID	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Prise en charge	Couverture/ produit	CM-1a ^(M)	Proportion de cas suspect de paludisme soumis à un test parasitologique dans des établissements de santé du secteur public	Âge (<5; 5+) Type de test (microscopie, test de dépistage rapide)	✓
	Couverture/ produit	CM-1b ^(M)	Proportion de cas suspects de paludisme soumis à un test parasitologique dans la communauté	Âge (<5; 5+) Type de test (microscopie, test de dépistage rapide)	✓
	Couverture/ produit	CM-1c ^(M)	Proportion de cas suspects de paludisme soumis à un test parasitologique dans des locaux du secteur privé	Âge (<5; 5+) Type de test (microscopie, test de dépistage rapide)	✓
	Couverture/ produit	CM-2a ^(M)	Proportion de cas de paludisme confirmés ayant reçu un traitement antipaludique de première intention dans des établissements de santé du secteur public	Âge (<5; 5+)	
	Couverture/ produit	CM-2b ^(M)	Proportion de cas de paludisme confirmés ayant reçu un traitement antipaludique de première intention dans la communauté	Âge (<5; 5+)	
	Couverture/ produit	CM-2c ^(M)	Proportion de cas de paludisme confirmés ayant reçu un traitement antipaludique de première intention dans des locaux du secteur privé	Âge (<5; 5+)	
	Couverture/ produit	CM-3a	Proportion de cas de paludisme estimés (présumés et confirmés) ayant reçu un traitement antipaludique de première intention dans les établissements de santé du secteur public	Âge (<5; 5+)	
	Couverture/ produit	CM-3b	Proportion de cas de paludisme estimés (présumés et confirmés) ayant reçu un traitement antipaludique de première intention au niveau communautaire	Âge (<5; 5+)	
	Couverture/ produit	CM-3c	Proportion de cas de paludisme estimés (présumés et confirmés) ayant reçu un traitement antipaludique de première intention dans des établissements de santé privés	Âge (<5; 5+)	
	Couverture/ produit	CM-4	Pourcentage d'établissements de santé dont les principaux produits de base n'ont pas connu de rupture de stock (y compris les agents de santé communautaires)	X	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	CATÉGORIE DE DÉSAGRÉGATION	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Prise en charge	Couverture/ produit	CM-5 ^(M)	Pourcentage de cas confirmés ayant fait objet d'investigation complète et classée	X	
	Couverture/ produit	CM-6 ^(M)	Pourcentage de foyers de paludisme ayant fait l'objet d'investigation complète et classée	X	
Interventions de prévention spécifiques	Couverture/ produit	SPI-1	Pourcentage de femmes bénéficiant de services de soins prénatals ayant reçu au moins 3 doses de traitement préventif intermittent	X	✓
	Couverture/ produit	SPI-2	Pourcentage d'enfants de 3-59 mois ayant reçu le nombre total de doses de CPS (chimio-prophylaxie saisonnière) (3 ou 4) pour la saison de transmission dans les zones cibles	Sexe (féminin, masculin)	
Système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation	Couverture/ produit	M&E-1	Pourcentage d'entités déclarantes présentant leurs rapports dans les délais selon les directives nationales	X	
	Couverture/ produit	M&E-2	Proportion de rapports reçus des formations sanitaires par rapport aux rapports attendus attendus au cours de la période de rapportage	X	

Cadre modulaire : systèmes résilients et pérennes pour la santé

1. Les activités transversales destinées à renforcer les systèmes résilients et pérennes pour la santé **en lien avec plus d'un programme de lutte contre les maladies** doivent être incluses dans les modules RSSH. Ces activités comprennent la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, les systèmes de gestion et de l'information sanitaire, les ressources humaines pour la santé, la prestation de services intégrés liés à la santé génésique, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, la gouvernance et l'élaboration de stratégies, ainsi que la gestion financière. Par exemple, le renforcement ou l'élaboration de stratégies nationales d'achat doivent être intégrés dans le module «Systèmes résilients et pérennes pour la santé systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement».
2. Toutes les activités liées au renforcement des **systèmes de suivi et d'évaluation spécifiques à une maladie** doivent également être intégrées dans le module «Systèmes résilients et pérennes pour la santé : système de gestion et d'information sanitaire et suivi et évaluation», étant donné qu'elles visent à renforcer l'ensemble des systèmes de gestion et d'information sanitaire. Par exemple, la surveillance du paludisme, y compris les activités relatives à la surveillance de l'élimination de la maladie, doivent être incluses dans ce module.
3. Les activités qui ont la capacité de renforcer les composantes des systèmes de santé **mais qui profitent à un seul programme de lutte contre la maladie** doivent être intégrées dans les modules correspondants pour la maladie en question. Par exemple, l'achat de tests de diagnostic rapide du paludisme (qui améliore la qualité et l'efficacité de la prestation de services) doit être intégré dans le module correspondant pour le paludisme; le déploiement d'un plus grand nombre de prestataires de services pour accroître la couverture des services de PTME doit être intégré dans le module correspondant relatif au VIH, etc. La seule exception concerne les systèmes de gestion et d'information sanitaire ainsi que le suivi et l'évaluation (voir le point 2).
4. Le renforcement des capacités, les salaires et les autres activités ainsi que les coûts de recrutement et de fidélisation des ressources humaines qui contribuent à la lutte contre une seule maladie doivent être inclus dans les modules et les interventions correspondants à cette maladie (par exemple, les ressources humaines et les coûts connexes pour la lutte antivectorielle doivent être intégrés dans l'intervention correspondante du module relatif à la lutte antivectorielle). Les activités et les coûts similaires destinés à appuyer une intervention transversale spécifique en faveur de systèmes résilients et pérennes pour la santé doivent être intégrés dans l'intervention correspondante. Par exemple, les coûts en ressources humaines liés aux «Systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement» doivent être inclus dans ce module/ces interventions. La seule exception concerne les coûts en ressources humaines pour les deux premières interventions du module «Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité» («Environnement politique et programmatique favorable» et «Organisation des services et gestion des établissements») qui doivent être inclus dans le module «Ressources humaines pour la santé».

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement	Elaboration et mise en œuvre d'un plan national chiffré relatif à la chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'élaboration, à l'actualisation ou au renforcement d'un plan directeur national chiffré relatif à la chaîne d'approvisionnement, et à sa mise en œuvre. • Interventions destinées à garantir la planification, l'achat et la distribution ininterrompue de médicaments de qualité et d'autres produits et technologies de santé tout au long de la chaîne d'approvisionnement de façon efficace, transparente et appropriée, au profit de plusieurs programmes de lutte contre les maladies, y compris le VIH, la tuberculose et le paludisme, ainsi que d'autres programmes nationaux de santé. • Activités liées à l'amélioration de la performance de la chaîne d'approvisionnement nationale, à la mise en place d'une structure résiliente et à l'élaboration de pratiques de gestion. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • la réalisation d'une analyse des lacunes des systèmes de gestion des achats et des stocks • une évaluation de la maturité de la chaîne d'approvisionnement • l'organisation de mécanismes nationaux de coordination de la gestion des achats et des stocks • l'élaboration de procédures d'assurance qualité et de mécanismes de contrôle des performances • la création d'un tableau de bord, la réalisation de rapports sur les stocks de sécurité • le renforcement des pharmacies centrales et provinciales, etc. • Comprendre les coûts en ressources humaines pour la santé ainsi que les activités liées à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans relatifs à la chaîne d'approvisionnement. • Les coûts liés aux produits eux-mêmes (p. ex., médicaments, réactifs, etc.) doivent être intégrés dans les modules correspondants pour la maladie en question.
	Stratégie d'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Activités destinées à renforcer et/ou à concevoir la stratégie d'achat nationale, ainsi qu'à appuyer la mise en place de mécanismes d'achat qui permettent aux maîtres d'œuvre d'améliorer les gains d'efficacité ainsi que le rapport coût/efficacité. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • l'accès au soutien technique • des évaluations de la stratégie, des capacités ou des compétences en matière d'achat • des réunions des parties prenantes et les coûts y afférents, y compris les coûts en ressources humaines
	Infrastructure de la chaîne d'approvisionnement et élaboration d'outils	<ul style="list-style-type: none"> • Activités destinées à assurer un entreposage, une gestion des stocks et une distribution appropriés des médicaments et autres produits de santé, au profit de plusieurs programmes de lutte contre les maladies, y compris le VIH, la tuberculose et le paludisme, ainsi que d'autres programmes nationaux de santé. <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'achat d'équipements • l'augmentation de la capacité de stockage • le transport • le matériel et les logiciels nécessaires aux systèmes informatiques de gestion de la logistique, des services, y compris les coûts en ressources humaines pour la santé et le soutien technique, etc.
	Processus nationaux de sélection, d'homologation et de suivi de la qualité des produits	<ul style="list-style-type: none"> • Activités destinées à renforcer les capacités et les compétences des autorités nationales de réglementation dans leurs principales fonctions réglementaires, telles que: <ul style="list-style-type: none"> • l'optimisation du processus d'homologation, afin d'accélérer l'adoption de nouvelles technologies ; • l'augmentation de la capacité à réaliser une surveillance post-marketing • la pharmacovigilance, etc • Interventions destinées à renforcer les activités de contrôle qualité, telles que l'appui à l'accréditation ou à la présélection des laboratoires de contrôle qualité (renforcement des laboratoires de contrôle qualité) • L'élaboration de politiques pharmaceutiques et de plans opérationnels nationaux, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • des plans et politiques destinés à réglementer le secteur privé • des politiques et procédures relatives à l'élimination de produits pharmaceutiques • la mise en place d'activités d'assurance et de suivi de la qualité.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement	Processus nationaux de sélection, d'homologation et de suivi de la qualité des produits	<ul style="list-style-type: none"> • L'accès à un soutien technique approprié, réunions, équipements, logiciels et matériel, etc. • Activités destinées à renforcer les capacités des autorités nationales de réglementation en matière d'inspection et d'application des réglementations, y compris l'actualisation et la diffusion des cadres réglementaires, le renforcement de la collaboration avec les entités chargées de l'application des lois (ministère de la Justice, police, douanes, etc.) • Activités destinées à appuyer la mise à jour des listes des médicaments essentiels, des listes nationales de formulations de médicaments et des guides thérapeutiques normalisés. • Cela inclut les interventions et les coûts en matière de ressources humaines pour la santé qui sont nécessaires au renforcement réglementaire de cette intervention
	Autres interventions relatives aux achats et à la chaîne d'approvisionnement	<i>Veillez préciser</i>
Système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation	Rapportage des données de routine	<p>Mise en place/maintien/renforcement du système national d'information sur la gestion de la santé, du DHIS 2, de plateformes mobiles de collecte des données et de communication de l'information au niveau communautaire, l'appui à d'autres systèmes ou sites sentinelles pour la collecte régulière de données, afin de faciliter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'enregistrement des patients ambulatoires, des patients hospitalisés et des décès, ainsi que la communication des informations correspondantes (toutes causes confondues et par maladie) • la communication de l'information par les prestataires de services publics, privés et communautaires • l'analyse géospaciale, ainsi que tout système électronique/en ligne associé destiné à favoriser la communication de l'information à tous les niveaux du système de santé • des fiches et outils de communication de l'information offrant une ventilation correcte des indicateurs. • Pour le VIH, cela peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la surveillance sentinelle (centres de consultations prénatales et populations-clés) • des services de dépistage du VIH, des soins préalables au traitement antirétroviral ainsi que le traitement antirétroviral • le suivi longitudinal prospectif de cohortes de patients sous antirétroviraux, portant sur l'ensemble des patients sous antirétroviraux enregistrés ou sur des sites sentinelles représentatifs • l'observance et la survie des patients (suivi des perdus de vue) • la communication des informations sur la distribution de produits tels que les préservatifs et les lubrifiants, le matériel d'injection stérile (p. ex., aiguilles et seringues, supports d'information, d'éducation et de communication, etc.) • la communication régulière des informations sur les activités conjointes tuberculose/VIH et les mesures de lutte contre les infections, etc. • Pour la tuberculose, cela peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> • l'enregistrement et la communication régulière de l'information/un registre tuberculose en ligne • la communication régulière de l'information sur les activités conjointes tuberculose/VIH et les mesures de lutte contre les infections • les systèmes de surveillance • l'application de la liste de vérification des normes et des critères de référence (notification des cas et des décès et systèmes de registres d'état civil) ; • des études d'inventaire (p. ex., la capture-recapture) évaluant l'exhaustivité de la communication des déclarations de cas et de décès, y compris par le secteur privé, etc. • Pour le paludisme, cela peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> • les systèmes ordinaires de communication des informations sur la microscopie et les tests de dépistage rapide, ainsi que sur le traitement antipaludique • la communication des ruptures de stock • la collecte et la communication des données par d'autres prestataires de soins (communautaires et du secteur privé) • la communication de l'information sur la distribution régulière de moustiquaires imprégnées d'insecticide ou de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée par le biais des établissements de santé [centres de consultations prénatales, Programme élargi de vaccination) • les systèmes de surveillance, y compris les sites sentinelles et la surveillance en vue de l'élimination, etc.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation	Qualité du programme et des données	<p>Activités liées aux évaluations de la qualité des programmes et/ou des données, ainsi que la surveillance des activités ou interventions visant l'amélioration de la qualité. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des évaluations des établissements de santé, portant notamment sur la qualité de leurs services • d'autres évaluations de la qualité des programmes • des évaluations et validations de la qualité des données • des visites de supervision portant spécifiquement sur la collecte et la communication des données (les visites de supervision liées à d'autres aspects du programme doivent être intégrées dans le module «Gestion de programme») • des méthodes et outils destinés à surveiller ou à évaluer les activités ou interventions d'amélioration de la qualité, y compris les bases de données, outils ou normes ; • des évaluations, telles que des analyses du rapport coût-efficacité, etc.
	Analyse, revues et transparence	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse, interprétation et utilisation des données et des éléments probants obtenus par le biais d'examens intégrés du programme, évaluation de tout le programme ou d'une partie spécifique • Élaboration et communication de rapports périodiques au travers de sites internet ou de publications • Examens et évaluations des stratégies de santé nationales • Recherche opérationnelle, p. ex., spécifique à toute composante des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme • Estimations basées sur un modèle (EPP/Spectrum).
	Enquêtes	<p>Comprend des enquêtes et études destinées à évaluer la morbidité, la mortalité et la couverture des services, ainsi que des enquêtes et études bio-comportementales sur la population générale ou sur des groupes à risque identifiés, p. ex., enquêtes démographiques et de santé ; enquêtes de santé et de morbidité visant à évaluer les dépenses engagées ou la charge de morbidité, etc. Cela peut notamment inclure :</p> <p>Pour le VIH :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes mesurant les tendances sur la prévalence et l'incidence du VIH ; • Enquêtes sur les comportements à risque et sur les connaissances, attitudes et pratiques (p. ex., études bio-comportementales intégrées dans les populations-clés) • Études sur les modes de transmission • Enquêtes basées sur la population (p. ex., enquêtes démographiques et de santé, enquêtes sur les indicateurs du sida ou autres enquêtes auprès des ménages représentatives sur le plan national) • Conception et mise en place de la surveillance de la résistance aux traitements contre le VIH, etc. <p>Pour la tuberculose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes destinées à mesurer la charge de morbidité de la tuberculose • Enquêtes sur la pharmacorésistance • Enquêtes basées sur la population, p. ex., enquêtes démographiques et de santé, enquêtes sur le coût patient • Enquêtes spéciales destinées à évaluer les obstacles à l'accès aux services ainsi que les besoins spécifiques des différentes populations-clés, etc <p>Pour le paludisme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes menées auprès des ménages (p. ex., enquêtes démographiques et de santé, enquêtes en grappes à indicateurs multiples et enquêtes sur les indicateurs du paludisme) pour suivre l'évolution de la prévalence de l'anémie et de la parasitémie, du taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans et de la couverture en moustiquaires imprégnées d'insecticide / pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide / traitement préventif intermittent/traitement, etc.

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation	Sources de données administratives et financières	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de systèmes de communication périodique (annuelle) de l'information sur les statistiques clés en matière d'administration de la santé et de disponibilité des services, tels que le personnel de santé, l'inventaire des prestataires des soins et des institutions ; l'utilisation des soins de santé, la couverture des mécanismes de protection sociale, etc. • des comptes nationaux de santé et des sous-comptes par maladie • l'examen et l'analyse annuels du budget de la santé • l'étude des dépenses, p. ex. , évaluation des dépenses nationales relatives au sida ou autres évaluations des dépenses, etc.
	Système d'enregistrement de l'état civil	<p>Comprend des activités liées à la mise en place / au renforcement et à l'intensification des systèmes de registre d'état civil tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des systèmes de registre d'échantillons • le renforcement de la communication des statistiques de morbidité et de mortalité à l'hôpital, ainsi que des causes de décès • la mise en place d'un système de communication de l'information par SMS • la formation des agents de santé communautaires sur la communication de l'information relative aux données de l'état civil, aux ruptures de stock de médicaments, etc.
	Autres interventions relatives aux systèmes d'informations sanitaires et S&E	<i>Veillez préciser</i>
Ressources humaines pour la santé, y compris agents de santé communautaires	Renforcement des capacités des prestataires de santé, y compris au niveau communautaire	<p>Comprend les activités de renforcement des capacités spécifiquement liées aux interventions relatives à un « environnement politique et programmatique favorable » et à l'« organisation des services et la gestion des établissements » du module « Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité ». Cette intervention vise les professionnels de santé qui fournissent des services de santé pour plus d'une des trois maladies (VIH, tuberculose, paludisme) et éventuellement d'autres résultats sanitaires (santé génésique, maternelle, néonatale, infantile et adolescente). Elle inclut la formation des professionnels de santé, du personnel infirmier, des sages-femmes et des agents des santé communautaires qui fournissent des services intégrés et centrés sur le patient au niveau des soins de santé primaires. Les interventions de ce type peuvent notamment recouvrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des formations préparatoires et continues à la fourniture de soins et de soutien, ainsi qu'à la prestation de services préventifs et d'autres services sociaux connexes ; • des formations à l'encadrement et à la gestion • des formations en déontologie médicale destinées à réduire le rejet social et la discrimination au sein des structures de soins, ainsi qu'à améliorer la qualité de la prestation de services • l'élaboration ou la révision de programmes de formation ; l'institutionnalisation de démarches de formation novatrices (p. ex., formations en ligne) ; l'établissement de relations viables avec les institutions universitaires nationales/internationales (ou d'autres institutions du secteur de l'éducation) afin de garantir la pérennité des démarches, etc. <p>► Les coûts de renforcement des capacités pour des domaines propres à une maladie (p. ex., prévention de la transmission de la mère à l'enfant, tuberculose multirésistante) doivent être inclus dans les modules correspondants pour la maladie en question.</p>
	Rétention et renforcement des effectifs du secteur de la santé, y compris des agents de santé communautaires	<p>Comprend les frais engagés dans le domaine des ressources humaines pour la santé afin de fidéliser et de renforcer les effectifs du secteur de la santé (p. ex., docteurs, personnel infirmier, sages-femmes, agents de santé communautaires), qui sont particulièrement liés aux interventions relatives aux politiques et à l'organisation des services intégrés dans le module « Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité ». Cette intervention vise les professionnels de santé qui fournissent des services de santé dans le cadre de plusieurs programmes de lutte contre les maladies mais dont la portée peut également être élargie à d'autres résultats sanitaires (p. ex., la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile). Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les salaires, ainsi que les mesures d'incitation monétaires et non monétaires • les coûts liés à la rémunération des agents de santé communautaires qui participent à la prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire (il peut être fait référence à ces coûts dans le module relatif à la prise en charge des cas de paludisme) <p>► Les coûts en ressources humaines pour la santé destinés à fidéliser et à renforcer les effectifs des professionnels de santé spécifiques à un programme de lutte contre la maladie doivent être intégrés dans le module correspondant pour la maladie en question.</p>
	Autres interventions relatives aux effectifs du secteur de santé y compris au niveau communautaire	<i>Veillez préciser</i>

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité	Environnement politique et programmatique favorable	<p>Comprend des activités destinées à permettre la prestation de services intégrés aux femmes, enfants et adolescents, via le renforcement des politiques relatives à des plateformes clés de prestation de services, y compris les soins prénatals (centres de consultations prénatales), la prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire, la santé sexuelle et génésique et les services liés au VIH, ainsi que la santé des adolescents. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le plaidoyer et l'appui en faveur de l'élaboration de politiques • la révision des lignes directrices sur les pratiques cliniques • l'élaboration de politiques relatives aux systèmes d'orientation • les politiques visant l'intégration des services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme dans les soins de santé primaires <p>► Les activités conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH doivent être intégrées dans le module «Tuberculose/VIH».</p> <p>► Les coûts en ressources humaines doivent être intégrés dans l'intervention correspondante du module «Ressources humaines pour la santé».</p>
	Organisation des services et gestion des établissements	<p>Comprend des activités destinées à améliorer l'efficacité et l'efficacité des systèmes de gestion organisationnelle relatifs à la prestation de services intégrés aux femmes, aux enfants et aux adolescents, dans les établissements de santé ou les organisations communautaires. L'accent sera mis sur les centres de consultations prénatales, la prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire, la santé sexuelle et génésique et les services liés au VIH, ainsi que sur la santé des adolescents. Ces activités doivent bénéficier à la lutte contre plus d'une des trois maladies (VIH, tuberculose et paludisme) et leur portée doit également pouvoir être élargie à d'autres résultats sanitaires relatifs aux femmes, aux enfants et aux adolescents. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration et la mise en application des réglementations liées à la prestation de services • l'amélioration de l'organisation des services et des systèmes de prise en charge, p. ex., le système d'orientation, la gestion des déchets, etc. • l'élaboration d'une démarche exhaustive visant à garantir la qualité des soins dans toutes les unités de prestation de services, y compris des mécanismes de supervision, etc. • l'accompagnement des apports opérationnels le cas échéant, p. ex., dans les pays à faible revenu et/ou les contextes d'intervention difficiles • les frais de fonctionnement liés à la prestation de services dans les centres de santé intégrés qui prennent en charge plus d'une maladie, tels que les centres de consultations prénatales ou de prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire (p. ex., dépenses liées aux services collectifs, coûts de gestion de l'établissement, etc.). Les coûts liés aux ressources humaines pour la santé doivent être intégrés dans l'intervention correspondante du module relatif à ce domaine. • Les services intégrés hautement synergiques pour la santé génésique, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, tels que ceux liés à la prévention et au traitement de l'anémie, à l'allaitement, à la malnutrition, au cancer du col de l'utérus lorsque cela se justifie <p>► Les activités similaires qui contribuent à améliorer les résultats de la lutte contre une seule des trois maladies (VIH, tuberculose et paludisme) doivent être intégrées dans les modules correspondants pour la maladie en question.</p> <p>► Les coûts de prestation de services relatifs à la lutte contre la tuberculose et le VIH doivent être intégrés dans le module «Tuberculose/VIH».</p> <p>► Les coûts en ressources humaines liés aux effectifs qui fournissent des services intégrés (p. ex., dans le cas de la prise en charge intégrée des cas au niveau communautaire) doivent être inclus dans l'intervention correspondante du module «Ressources humaines pour la santé».</p>
	Réseaux de laboratoires pour la prévention, le contrôle, la prise en charge et la surveillance des maladies	<p>Comprend les activités liées au renforcement et à l'optimisation du réseau de laboratoires en vue de le pérenniser. Ces activités doivent bénéficier à la lutte contre plus d'une des trois maladies (VIH, tuberculose, paludisme) et leur portée doit également pouvoir être élargie à d'autres résultats sanitaires relatifs aux femmes, aux enfants et aux adolescents. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration d'une politique et de plans stratégiques nationaux relatifs aux laboratoires • la mise en place de structures de gestion efficace des laboratoires, qui permettent d'assurer la bonne gestion et la coordination des services de laboratoires à tous les niveaux • l'amélioration des systèmes de gestion des infrastructures et des équipements de laboratoire • l'amélioration des systèmes de gestion de la qualité des laboratoires, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • l'appui à l'accréditation des laboratoires selon la norme ISO ou une norme similaire

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité	Réseaux de laboratoires pour la prévention, le contrôle, la prise en charge et la surveillance des maladies	<ul style="list-style-type: none"> • l'appui à l'amélioration de la qualité dans le cadre d'une démarche d'accréditation (programme SLIPTA ou similaire) • l'intégration du système d'information des laboratoires au sein du système national d'information sur la gestion de la santé (DHIS2 ou système similaire) à tous les niveaux • l'appui aux politiques et lignes directrices relatives à la sûreté et à la sécurité biologiques, ainsi qu'à la gestion des déchets • les mesures visant à assurer des diagnostics précis, sûrs et adaptés, ainsi que des services de laboratoire fiables pour la prise en charge des maladies • la surveillance et le suivi, y compris des lignes directrices, l'assurance qualité, des protocoles d'orientation, la gestion des déchets pour les laboratoires, etc. • le renforcement des capacités et d'autres coûts liés aux ressources humaines pour la santé (p. ex., la formation des responsables de laboratoire). ▶ Les activités similaires qui contribuent à l'amélioration des résultats de la lutte contre une seule maladie (VIH, tuberculose ou paludisme) doivent être intégrées dans les modules correspondants pour la maladie en question. ▶ Les produits de laboratoire qui bénéficient à la lutte contre une seule maladie (VIH, tuberculose ou paludisme) doivent être intégrés dans les modules correspondants pour la maladie en question.
	Amélioration de l'infrastructure de prestation de services	<p>Comprend des activités destinées à améliorer ou à intensifier les infrastructures de prestation de services. Ces activités doivent bénéficier à la lutte contre plus d'une des trois maladies (VIH, tuberculose, paludisme) et leur portée doit également pouvoir être élargie à d'autres résultats de santé, tels que la santé génésique, maternelle, néonatale, infantile et adolescente. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la modernisation des établissements, des équipements, du mobilier, des véhicules, etc. • l'accompagnement des apports opérationnels, le cas échéant, p. ex., dans les pays à faible revenu et/ou dans les contextes d'intervention difficiles ; • le renforcement des capacités et d'autres coûts liés aux ressources humaines pour la santé. ▶ Les activités similaires qui bénéficient à la lutte contre une seule maladie (p. ex., un dispensaire spécialisé dans la tuberculose) doivent être intégrées dans les modules correspondants pour la maladie en question ▶ Les projets de construction à grande échelle (p.ex., construction d'un hôpital multifonctionnel) ne sont pas financés par le Fonds mondial.
	Dispositifs de retour d'information à l'initiative des prestataires	<p>Comprend des activités liées à la mise en place de dispositifs permettant aux prestataires d'obtenir des retours d'information de la part des usagers des services. Cela peut notamment inclure:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration de fiches de notation • la mise en place de mécanismes de plainte • des sondages auprès des usagers • l'élaboration d'outils de responsabilisation • l'analyse des retours d'information en vue de l'évaluation et de l'amélioration des résultats des services • le renforcement des capacités et d'autres coûts liés aux ressources humaines pour la santé.
	Autres interventions relatives à la prestation de services	<i>Veillez préciser</i>
Système de gestion financière	Renforcement de la gestion des finances publiques	<p>Comprend les activités destinées à appuyer le renforcement et l'alignement des systèmes de gestion financière du pays en matière de budgétisation, de comptabilité, de communication de l'information et de l'apport de garantie, y compris au sujet des subventions du Fonds mondial. Cela englobe également les activités qui favorisent l'harmonisation des dispositions de mise en œuvre de la gestion financière avec d'autres partenaires de développement, en vue d'améliorer les résultats de santé et d'obtenir un impact pérenne. Ces activités doivent avoir une incidence directe sur l'intervention du Fonds mondial dans le secteur de la santé et doivent promouvoir la viabilité et l'harmonisation en matière de gestion financière. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le financement de plans d'action du pays en matière de gestion des finances publiques, d'obligation redditionnelle et de suivi stratégique • le renforcement des contrôles internes • l'amélioration des procédures

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Système de gestion financière	Renforcement de la gestion des finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> • le renforcement des systèmes d'information ; • les activités destinées à garantir la collaboration avec d'autres partenaires de développement afin de créer des synergies • les activités liées aux ressources humaines pour la santé, telles que le renforcement des capacités des organismes d'audit et des maîtres d'œuvre, etc.
	Amélioration de la gestion des finances courantes (hors dépenses publiques)	<p>Comprend les activités destinées à améliorer les capacités de gestion financière des subventions du Fonds mondial, afin d'en assurer un meilleur contrôle fiduciaire et de communiquer en temps opportun des informations de qualité sur les résultats des programmes. Cela inclut toutes les activités visant à renforcer les procédures et les systèmes, telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la gestion des risques, des garanties et de la trésorerie directement au niveau de la subvention • des améliorations spécifiques du logiciel de comptabilité utilisé pour la subvention • l'introduction d'outils et l'élaboration de procédures • d'autres activités de renforcement des capacités directement liées aux maîtres d'œuvre de la subvention (récipiendaire principal et sous-récipiendaires) • les activités liées aux ressources humaines pour la santé, telles que le recrutement de personnel financier pour le récipiendaire principal, etc.
	Autres interventions relatives à la gestion financier	<i>Veillez préciser</i>
Stratégies nationales de santé	Stratégies sanitaires nationales, alignement avec les plans maladie spécifiques, gouvernance du secteur de la santé et financement	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les activités qui contribuent à la planification, à l'élaboration et à l'examen des stratégies relatives au secteur national de la santé, ainsi que des stratégies et sous-stratégies (p. ex. en matière de ressources humaines pour la santé ou de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement), politiques, réglementations, lignes directrices et protocoles liés aux systèmes de santé, qui entretiennent des liens avec l'ensemble des trois maladies (VIH, tuberculose et paludisme) et dont la portée peut également être élargie à d'autres résultats de santé. • La mise en place et le soutien des mécanismes de supervision, de suivi et de communication des informations sur l'application des lois, politiques et réglementations relatives au secteur de la santé ou spécifiques aux maladies, y compris des forums consultatifs nationaux et autres. Cela inclut: <ul style="list-style-type: none"> • la mise en place et le soutien des mécanismes institutionnels d'obligation redditionnelle / suivi, afin de garantir que les services fournis sont de qualité et conformes aux normes juridiques et politiques. ► Les activités de suivi communautaires doivent être intégrées dans le module « Ripostes et systèmes communautaires » relatif aux systèmes résistants et pérennes pour la santé. • Les activités qui contribuent à financer ces plans et à améliorer la mise à disposition de ressources financières adéquates auprès des institutions publiques, privées et non gouvernementales / communautaires pour l'exécution efficace des services et des programmes de lutte contre la maladie. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration de la perception des recettes • la mise en commun et des achats pour assurer la viabilité financière des services fournis. • Les activités menées aux niveaux national, régional, local et des districts pour <ul style="list-style-type: none"> • intégrer la planification, la programmation, la budgétisation et le financement des programmes de santé et de lutte contre la maladie • intégrer les stratégies nationales de lutte contre la maladie, ainsi que leurs budgets, au sein de stratégies plus larges du secteur de la santé • élaborer des plans stratégiques nationaux complets, le plan opérationnel annuel et le budget du secteur de la santé • fournir un suivi stratégique, une assistance technique et une supervision depuis le niveau national jusqu'au niveau infranational • Les coûts liés aux ressources humaines pour la santé, tels que le renforcement des capacités des décideurs politiques, etc.
	Autres interventions relatives à la politique et à la gouvernance	<i>Veillez préciser</i>
Ripostes et systèmes communautaires	Suivi au niveau communautaire	<p>Comprend la mise en place de mécanismes dirigés par les communautés pour le suivi continu des politiques, des résultats, de la qualité des services, des obstacles qui entravent l'accès à ces derniers, et des inégalités (telles que les violations des droits humains, le rejet social et la discrimination, ainsi que les inégalités liées au genre) en matière de santé. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des fiches de notation

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Ripostes et systèmes communautaires	Suivi au niveau communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • la communication d'informations par les usagers des services • des réunions et des activités d'évaluation entre usagers des services / au sein des communautés • la mise en place de mécanismes de plainte • la communication par les communautés d'informations auprès des prestataires de services/décideurs politiques pertinents (p. ex., classement des données, réunions, établissement de rapports) • le suivi des cas individuels à des fins de partage avec les médiateurs, de litiges, d'établissement de rapports de recherche et d'une présentation aux mécanismes des Nations Unies de défense des droits humains, etc.
	Plaidoyer communautaire	<p>Comprend les activités de plaidoyer menées par les organisations communautaires et de la société civile au niveau local, national ou régional. Ces activités peuvent être en lien avec les services de santé, les programmes de lutte spécifiques à une maladie ainsi qu'avec des questions plus larges telles que les violations des droits humains, la discrimination, les inégalités liées au genre, le financement pérenne de la santé ou encore les réformes juridiques et politiques. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche, la publication et les supports de communication • des réunions, la participation des organisations communautaires aux mécanismes représentatifs et d'obligation redditionnelle pertinents <p>► Les activités de plaidoyer et de mobilisation liées à une intervention particulière de lutte contre une maladie doivent être intégrées dans l'intervention correspondante pour la maladie en question.</p>
	Mobilisation sociale, renforcement des liens communautaires, de la collaboration et de la coordination	<p>Comprend les activités destinées à mobiliser les communautés en faveur de la santé et des questions sociales connexes. Cela peut notamment inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des évaluations participatives / par la communauté des besoins communautaires • la création de réseaux et de liens efficaces avec d'autres acteurs de la santé et des mouvements à portée plus large comme les mouvements pour le respect des droits humains et les mouvements de femmes, etc.
	Renforcement des capacités institutionnelles, de planification et de direction	<p>Comprend les activités destinées à soutenir l'établissement d'organisations communautaires (formelles et informelles), telles que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la cartographie des organisations et des services communautaires en vue d'améliorer la planification de la prestation de services et la participation à celle-ci • le renforcement des capacités des groupes, organisations et réseaux du secteur communautaire dans une série de domaines nécessaires pour leur permettre de remplir leur rôle dans la prestation de services, la mobilisation sociale, le suivi et le plaidoyer. Cela comprend la formation, les outils et d'autres formes de soutien à la planification, le développement institutionnel et organisationnel, la mise en place, le suivi et l'évaluation de systèmes, la gestion financière, les ressources humaines, les capacités de direction et l'organisation du secteur communautaire • le soutien à l'infrastructure des organisations du secteur communautaire nécessaire pour leur permettre de remplir leur rôle dans la prestation de services, la mobilisation sociale, le suivi communautaire et le plaidoyer.
	Autres interventions relatives aux réponses et systèmes communautaires	<i>Veillez préciser</i>
Gestion de programme	Politiques, planification, coordination et gestion des programmes nationaux de lutte contre les maladies	<p>Comprend des activités liées aux politiques, à la planification et à la gestion des trois programmes nationaux de lutte contre les maladies (VIH, tuberculose et paludisme) aux niveaux central et régional, telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration des plans stratégiques nationaux ainsi que des plans opérationnels et des budgets annuels (en veillant à établir des liens avec le plan stratégique national en matière de santé) • le suivi stratégique, l'assistance technique et la supervision depuis le niveau national jusqu'au niveau infranational • la planification des ressources humaines / la dotation en effectifs et leur formation (en lien avec le plan national relatif aux ressources humaines pour la santé) et les autres coûts en ressources humaines pour la santé liés au renforcement des plans et programmes nationaux de lutte contre les maladies • la coordination avec les autorités locales et celles des districts

MODULE	INTERVENTION	PORTÉE ET DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS
Gestion de programme	Politiques, planification, coordination et gestion des programmes nationaux de lutte contre les maladies	<ul style="list-style-type: none"> • des réunions trimestrielles • du matériel informatique et bureautique • une procédure d'établissement de partenariats incluant le plaidoyer, la sensibilisation du public, ainsi que des activités de communication menées par les partenaires et les acteurs du programme national • la mobilisation des responsables pour appuyer la mise en œuvre et la viabilité du programme, etc. • une politique et une planification intersectorielles (p. ex., sur la protection et les déterminants sociaux associés à la justice, au logement, au travail, à la pauvreté et à la protection sociale), ainsi que la participation des populations-clés touchées à la planification. ▶ Les activités liées à l'élaboration des plans stratégiques nationaux du secteur de la santé et leur alignement sur les plans de lutte contre chacune des maladies doivent être intégrées dans le module « Stratégies nationales de santé et harmonisation avec les plans de lutte spécifiques aux maladies » relatif aux systèmes résilients et pérennes pour la santé.
	Gestion des subventions	<p>Comprend des activités spécifiques liées à la gestion des subventions du Fonds mondial au niveau de l'unité de gestion de projet, du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires. Ces activités peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration et la transmission de documents relatifs aux subventions ; • le suivi stratégique et l'assistance technique liés à la mise en œuvre et à la gestion des subventions du Fonds mondial et aux exigences spécifiques du Fonds mondial ; • la supervision, depuis le niveau du bénéficiaire principal jusqu'à celui des sous-bénéficiaires (applicable lorsque le programme national de lutte contre la maladie n'est pas le bénéficiaire principal) ; • la planification des ressources humaines / la dotation en effectifs, les formations et frais généraux y afférents ; • les frais de fonctionnement ; • la coordination avec le programme national, les autorités locales et celles des districts ; • des réunions trimestrielles, ainsi que du matériel informatique et bureautique au niveau du bénéficiaire principal ou des sous-bénéficiaires ; • la mobilisation des responsables pour appuyer la mise en œuvre et la viabilité du programme, etc.
	Autre gestion de programme	<i>Veillez préciser</i>

Liste principale d'indicateurs

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Indicateurs d'impact (tous les modules)	Impact	HSS I-1	Taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	
	Impact	HSS I-2	Taux de mortalité néonatal (pour 100 000 habitants)	
	Impact	HSS I-3	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 habitants)	
Indicateurs d'effet (tous les modules)	Effet	HSS O-1	Pourcentage de femmes bénéficiant de soins prénatals	
	Effet	HSS O-2	Pourcentage de naissances bénéficiant de l'assistance d'un professionnel de la santé	
	Effet	HSS O-3	Part des dépenses des ménages consacrée à la santé par rapport aux dépenses totales de santé	
Systèmes de gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement	Couverture/ produit	PSM-2	Pourcentage des formations sanitaires disposant d'un stock de médicaments essentiels et d'autres produits médicaux essentiels	
	Couverture/ produit	PSM-3	Pourcentage de formations sanitaires offrant des services de diagnostic avec des produits traceurs le jour de l'évaluation	
Système de gestion de l'information sanitaire et suivi et évaluation	Couverture/ produit	M&E-1	Pourcentage d'entités déclarantes présentant leurs rapports dans les délais selon les directives nationales	
	Couverture/ produit	M&E-2	Proportion de rapports reçus des formations sanitaires par rapport aux rapports attendus au cours de la période de rapportage	
	Couverture/ produit	M&E-3	Pourcentage de décès enregistrés (déclarés dans les registres d'état civil, dans les systèmes d'enregistrement par échantillons, par les hôpitaux, dans les systèmes de communication communautaire) sur le total des décès estimés pour la même période et la même région géographique	

MODULE	TYPE D'INDICATEUR	CODE D'INDICATEUR	INDICATEUR	INDICATEURS CLÉS DE RÉSULTATS DU FONDS MONDIAL
Ressources humaines pour la santé, y compris agents de santé communautaires	Couverture/ produit	HW-1	Nombre d'agents de santé pour 10 000 habitants (veuillez également communiquer les informations relatives aux agents de santé communautaires, le cas échéant)	
	Couverture/ produit	HW-2	Répartition des agents de santé	
	Couverture/ produit	HW-3	Nombre d'agents de santé nouvellement recrutés dans des établissements de soins de santé primaires au cours des 12 derniers mois, exprimé en pourcentage de recrutements prévus	
	Couverture/ produit	HW-4	Taux annuel de maintien des prestataires de services dans les établissements de soins de santé primaires	
	Couverture/ produit	HW-5	Nombre d'étudiants diplômés par des institutions de formation du personnel de santé pour 1000 habitants pendant la dernière année académique	
Prestation de services intégrés et amélioration de la qualité	Couverture/ produit	SD-1	Nombre des établissements de santé pour 10 000 habitants	
	Couverture/ produit	SD-3	Nombre de visites aux services de consultations par personne par an	
Système de gestion financière	Couverture/ produit	HF-1	Dépenses publiques allouées à la santé, en pourcentage des dépenses publiques globales	

ISBN 978-92-9224-465-1

**Le Fonds mondial de lutte contre le sida,
la tuberculose et le paludisme**

Chemin de Blandonnet 8
1214 Vernier, Geneva
Switzerland

info@theglobalfund.org
theglobalfund.org

T +41 58 791 1700
F +41 58 791 1701

